

13 septembre 2019

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

au service de tous les patrimoines

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse :
servicepresse@iledefrance.fr

Sommaire

p.10

I. Connaître, sauvegarder et faire découvrir le patrimoine

- p.10** Les recherches de l'Inventaire du patrimoine, connaître pour mieux comprendre et valoriser
- p.14** Le patrimoine inscrit et classé
- p.18** Un engagement inédit pour le patrimoine non protégé
- p.20** Musées, maisons d'artistes, jardins
- p.22** Le patrimoine des lycées
- p.24** Le patrimoine rural et naturel
- p.28** Les grands événements de valorisation

p.30

II. Le patrimoine, élément clé de l'offre touristique francilienne

- p.31** Identifier, accompagner et promouvoir les sites
- p.34** Valoriser et mettre en tourisme

p.36

III. Soutenir l'emploi et développer les formations et la recherche au service du patrimoine

- p.37** Accompagner, développer et valoriser les métiers d'art et du patrimoine
- p.38** Promouvoir la formation et l'innovation dans les métiers d'art et du patrimoine
- p.42** Favoriser la recherche

p.46

IV. Patrimoine et coopération internationale



Introduction

« J'ai l'ambition de porter en Île-de-France un plan inédit pour le patrimoine qui, au-delà de son volet financier, développera la formation et la visibilité des métiers du patrimoine, ainsi que la valorisation touristique des lieux. »
Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, lors de la Biennale d'architecture et de paysage (BAP !), à Versailles le 3 mai 2019.

Après le choc provoqué par l'incendie de Notre-Dame, pour laquelle elle a engagé un effort exceptionnel de 10 millions d'euros, la Région décide de donner à son action en faveur du patrimoine une dimension nouvelle.

Depuis 2016, la Région Île-de-France fait du patrimoine une priorité essentielle, augmentant considérablement le budget qui lui est consacré. Aujourd'hui, **près de 95 millions d'euros du budget régional sont dévolus au patrimoine : restauration, valorisation, emploi et formation, recherche et innovation.**

La création du label « Patrimoine d'intérêt régional » pour soutenir le patrimoine non protégé, angle mort des politiques publiques, comme les événements « Patrimoines en poésie », pour les jeunes publics, ou encore « Jardins ouverts » constituent autant de nouveaux dispositifs qui ont contribué à renouveler l'approche du patrimoine en Île-de-France.

Musées, Jardins remarquables, Maisons d'artistes et d'illustres, Parcs naturels régionaux (PNR), architecture rurale ou industrielle, mais aussi lycées classés aux Monuments historiques : le patrimoine régional est un condensé des richesses culturelles du pays. Un grand nombre de sites d'intérêt restent méconnus tandis que quelques-uns sont proche de la saturation. Par ailleurs, tandis qu'émergent des start-up, les entreprises du patrimoine recherchent leur équilibre économique et les métiers manuels du patrimoine peinent à recruter.

Parce que la protection du patrimoine passe d'abord par sa connaissance, parce que le patrimoine situé en grande couronne doit mieux s'intégrer à l'offre touristique et être mieux desservi par les transports, que les Franciliens doivent pouvoir s'approprier leur patrimoine, que les métiers du patrimoine doivent être mieux valorisés, la Région Île-de-France, forte de ses compétences obligatoires en matière d'inventaire du patrimoine, d'aménagement du territoire, de transport, de tourisme et de formation professionnelle, a l'ambition d'être motrice, chef de file et référence.

Pour la Région, ce nouvel élan pour le patrimoine doit associer l'ensemble des forces vives et des acteurs du patrimoine, associations, élus, chercheurs, conservateurs, entreprises, propriétaires et administrations.

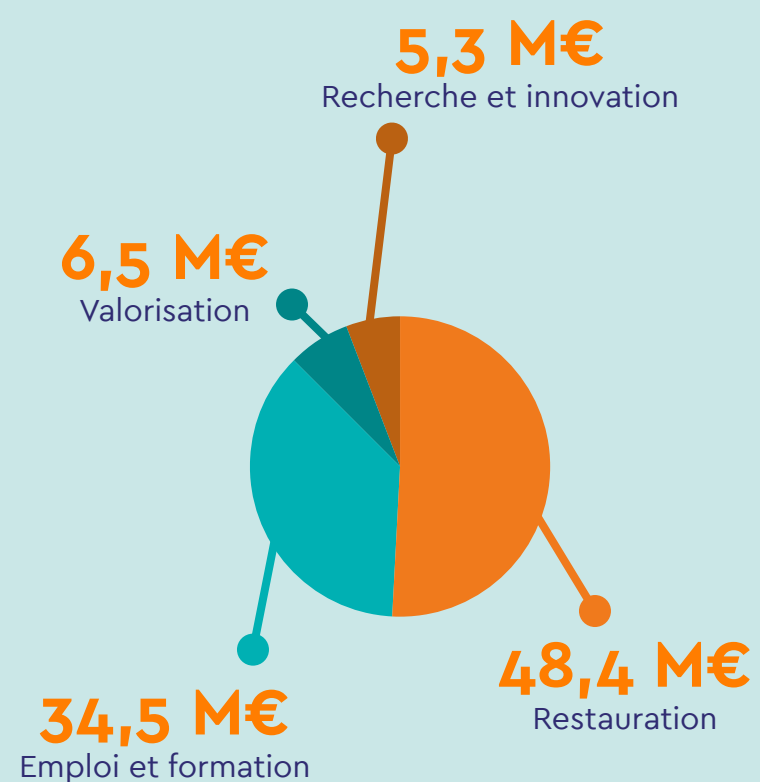
C'est le sens des Assises du patrimoine.

Les Assises se déclinent autour de trois axes prioritaires :

- **La sauvegarde du patrimoine francilien : vers de nouveaux modèles de financement ?**
- **Quelle stratégie touristique en faveur de la valorisation du patrimoine ?**
- **Comment répondre à l'urgence de la formation aux métiers du patrimoine et encourager la transmission des savoir-faire ?**

Chiffres clés

Près de **95 M€** du budget régional sont consacrés au patrimoine (depuis 2016) :



L'ÉCONOMIE DU TOURISME ET DU PATRIMOINE EN ÎLE-DE-FRANCE

- **50 M** de touristes en 2018
- **21,5 Mds €** de consommation touristique en 2018
- **550 000** emplois directs, indirects et induits liés au secteur du tourisme
- **17 500** apprentis en formation menant à des métiers d'art et du patrimoine
- **130 000** emplois liés au secteur du patrimoine

LE PATRIMOINE FRANCILIEN

- **4** sites inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco (château et parc de Fontainebleau, château et parc de Versailles, Paris rives de Seine, Provins ville et foire médiévale)
- Près de **4 000** Monuments historiques
- **209** musées, dont 135 Musées de France
- **88** sites labellisés «Patrimoine d'intérêt régional»
- **27** Jardins remarquables
- **21** Monuments nationaux
- **4** Parcs naturels régionaux (+ 1 en projet)

Un engagement inédit de la région en faveur du patrimoine francilien :

200 M€ engagés sur la mandature

15 nouvelles actions :

RESTAURER ET SAUVER LE PATRIMOINE FRANCILIEN :

1. Un soutien d'urgence pour Notre-Dame de Paris :

Après le dramatique incendie qui a ravagé la cathédrale, la Région apporte une aide d'urgence de **10 millions d'euros** pour engager le chantier de reconstruction.

2. Une participation majeure à la rénovation de la flèche de la basilique de Saint-Denis :

La basilique Saint-Denis, nécropole des rois de France et berceau du gothique, constitue un symbole et une fierté pour les Franciliens. La Région s'engagera à hauteur d'**au moins 2 millions d'euros** dans l'opération « Suivez la flèche » pour sa reconstruction et l'installation conjointe du village des métiers de la restauration du patrimoine.

3. Les Réserves franciliennes du centre Pompidou à Massy :

La Région investit **20 millions d'euros** pour la création des Réserves franciliennes du centre Pompidou, qui accueilleront les collections du musée national d'Art moderne. Outre les réserves, ce nouvel équipement offrira un lieu de culture pluridisciplinaire proposant de nombreuses rencontres entre l'art et le grand public au-delà des barrières sociales et territoriales.

4. Renforcement des partenariats avec la Fondation du patrimoine :

La Région élargit son partenariat avec la Fondation du patrimoine en apportant sa contribution au fonds « **Plus jamais ça** ». Elle a par ailleurs triplé sa dotation aux projets participatifs de restauration soutenus par la Fondation, l'amenant à **300 000 euros** aujourd'hui.

5. Soutien aux start-up du patrimoine :

La Région s'attache à soutenir des solutions innovantes en faveur de la préservation du patrimoine (un exemple avec Dartagnans, p.11). Elle lancera par ailleurs prochainement un appel à projet **Innov'up** dédié au patrimoine.

6. Doublement du nombre de labels Patrimoine d'intérêt régional :

Aujourd'hui, 100 labels ont déjà été attribués, et la Région devrait atteindre les 200 d'ici 2021.

7. Un bonus de financement des contrats ruraux intégrant un volet de préservation du patrimoine :

200 000 euros supplémentaires seront affectés à ces contrats pour financer des projets de sauvegarde du patrimoine en milieu rural.

PRÉSERVER LES SAVOIR-FAIRE ET LA FORMATION AUX MÉTIERS DE LA RESTAURATION DU PATRIMOINE :

8. Deux campus d'excellence dédiés à la formation aux métiers du patrimoine et aux métiers d'art :

À Versailles et à Paris, la Région soutient la création de ces deux futurs campus d'excellence en particulier pour leurs formations aux métiers du patrimoine en CFA, à travers la labellisation et l'aide au coût contrat qui recouvre l'allocation par élève.

9. Création de la « Cité artisanale des compagnons du Tour de France » :

La Région s'engage à soutenir ce projet des **compagnons du Tour de France** qui devrait s'implanter à Champigny-sur-Marne et pourrait disposer notamment d'une « couveuse d'entreprises » pour **aider les compagnons dans leur installation**.

10. Soutien à la promotion et à l'attractivité des métiers du patrimoine :

Soutenir l'attractivité des métiers du patrimoine et faire connaître les formations à ces métiers sont un enjeu majeur pour préserver les savoir-faire, faire émerger des vocations et des talents, mais aussi pour faire découvrir, notamment aux plus jeunes, des secteurs parfois méconnus et souvent porteurs d'emplois. Un exemple : la création des Trophées de la restauration du patrimoine, dans le cadre du concours « Je filme le métier qui me plaît », « Je filme ma formation ».

PROMOUVOIR LE TOURISME PATRIMONIAL EN ÎLE-DE-FRANCE :

11. Faciliter les parcours patrimoniaux :

La Région suscitera la création de véritables parcours patrimoniaux et en assurera la faisabilité par la **mise en place d'une desserte en transport en commun**. Qu'ils soient géographiques ou thématiques, ces parcours lieront toujours patrimoine culturel et patrimoine naturel.

12. Plan de soutien aux musées territoriaux :

En portant la part de sa participation en investissement de **30 à 40%** et en créant un **fonds d'aide aux acquisitions exceptionnelles**, la Région entend consolider son rôle de soutien aux musées régionaux.

13. Ouverture des données du patrimoine :

Parce que la disponibilité des données est un enjeu fondamental pour le public comme pour les professionnels, la Région prend l'initiative de la création d'une plateforme patrimoine en open data. Agrégeant les données de la Région à d'autres producteurs comme les archives, les musées ou les services patrimoniaux, elle sera ouverte au grand public comme aux professionnels, à qui elle pourra permettre le développement et l'enrichissement d'applications. Il en est ainsi de l'application Hapi « le patrimoine à portée de train », développée par SNCF Transilien.

14. Des trains « aux couleurs » du patrimoine régional :

L'habillage thématique et visuel des trains SNCF Transilien permet de donner à voir la richesse du patrimoine de l'Île-de-France à travers un « support » inhabituel. Rencontrant déjà un grand succès auprès des usagers, la Région propose de mettre à l'étude, la customisation de nouveaux trains autour des collections du Louvre par exemple ou encore de la diversité du patrimoine régional, souvent méconnue par les Franciliens. Ces projets seront à imaginer en étroite collaboration avec SNCF Transilien.

15. Une attention particulière à la valorisation du patrimoine gastronomique francilien :

Avec la création du « **Parcours de la gastronomie** en Île-de-France », la Région entend mettre en avant la richesse et les spécificités de notre territoire en offrant au public une expérience inédite autour des saveurs et du savoir-faire francilien dans ce domaine.

I. Connaître, sauvegarder et faire découvrir le patrimoine



Tour élévatrice des Grands Moulins de Corbeil, Moulins Soufflet, protégée Monument historique en 1987 (Paul Friesé architecte, 1893).

Les recherches de l'Inventaire du patrimoine, connaître pour mieux comprendre et valoriser

Créé par André Malraux en 1964 et transféré de l'État à la Région en 2004, l'Inventaire général a pour mission de recenser, d'étudier et de faire connaître le patrimoine pour constituer une documentation unique sur le territoire. L'Inventaire est une recherche de terrain qui arpente, observe, analyse et décrit les œuvres *in situ* en s'appuyant notamment sur les sources historiques en archives. En alliant recherche et photographie, l'Inventaire contribue à identifier les patrimoines d'un territoire à une échelle inédite parcelle à parcelle, rue par rue.

Les données sont réunies dans le cadre de ces « inventaires topographiques » où des diagnostics patrimoniaux sont mis à disposition de tous les acteurs du territoire et notamment des élus lors de l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU, POS, AVAP, SPR, etc.). Lorsqu'une situation d'urgence l'exige, ou lorsqu'un site majeur fait l'objet d'une opération de valorisation ou de reconversion, l'Inventaire peut conduire une étude ponctuelle approfondie – actuellement aux Grands Moulins de Corbeil (91), en partenariat avec la Ville de Corbeil-Essonnes et la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud.



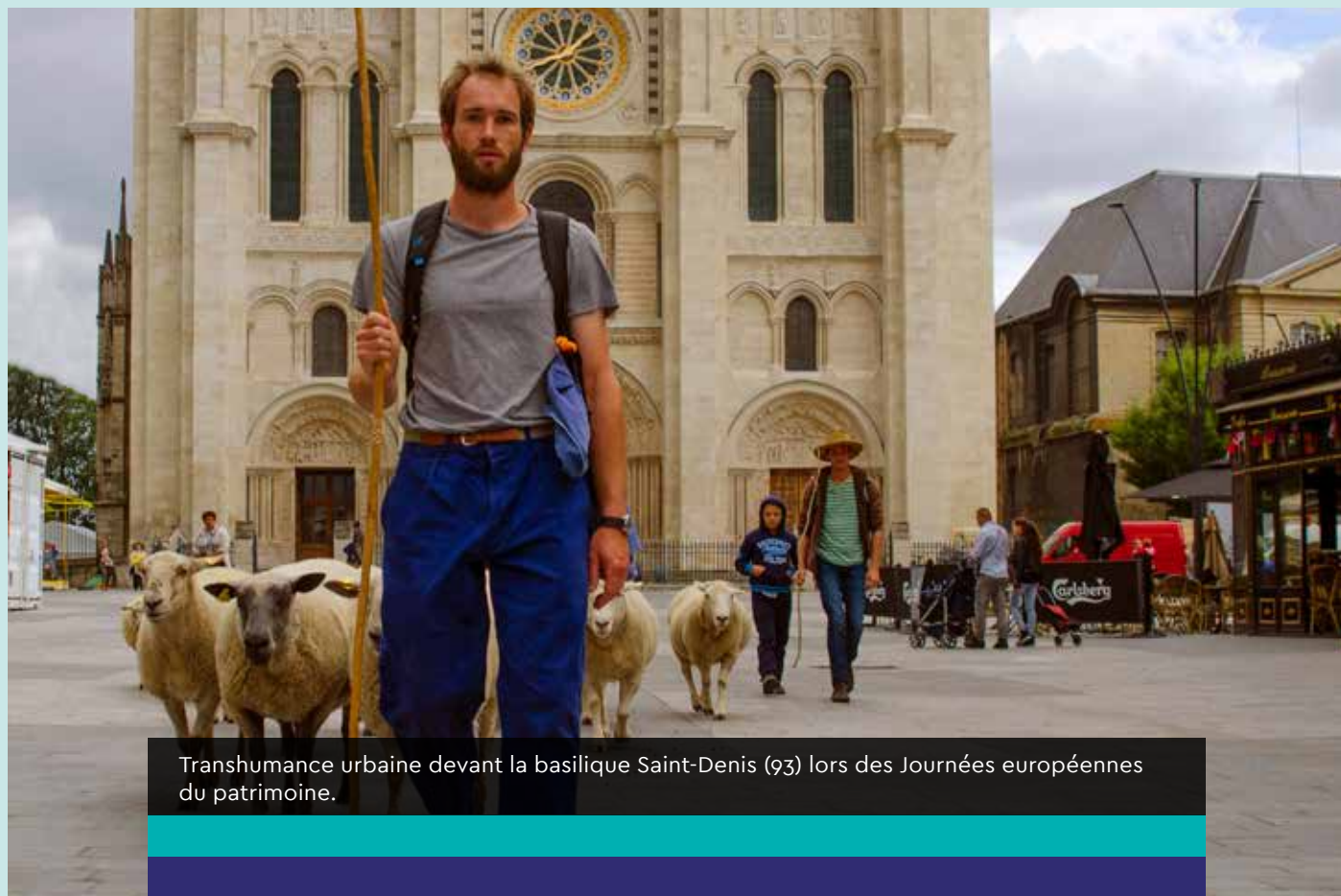
Salle Pleyel, Paris (8°).

Depuis plus de trois ans, la Région structure la recherche d'Inventaire autour de grandes thématiques transversales permettant ainsi d'embrasser tout le territoire francilien : les ateliers d'artiste, les lieux de spectacles de 1910-1940, le patrimoine rural avec ses fermes fortifiées, les lycées franciliens, les réseaux (aéroport, gares, RER, etc.), les centres de recherche et les grandes écoles, la villégiature, etc. L'enjeu est de taille : faire émerger les liens historiques entre la capitale, la proche banlieue et la grande couronne, montrer que ces territoires ont toujours été interdépendants et que leurs patrimoines respectifs ne sont compréhensibles qu'en révélant leurs liens et leurs interactions.

➤ La Région entend mettre en exergue, à travers l'étude scientifique du patrimoine, les spécificités d'un territoire dense et complexe. Ces études thématiques constituent aussi des ressources indispensables pour le tourisme à travers notamment le développement de circuits thématiques.



Aubergenville : vue vers Juziers depuis l'ancienne plage d'Élisabethville (78).



Transhumance urbaine devant la basilique Saint-Denis (93) lors des Journées européennes du patrimoine.

Le patrimoine inscrit et classé

Forte de plus de 4 000 édifices protégés au titre des Monuments historiques, soit 10 % du patrimoine national, l'Île-de-France est dotée d'un patrimoine remarquable par sa diversité architecturale et artistique. La conservation de ce patrimoine exceptionnel nécessite des moyens tout aussi exceptionnels. Depuis 2016, la Région a consacré près de 50 millions d'euros à la restauration de ce patrimoine protégé.

En péréquation avec la Drac, elle finance le patrimoine inscrit à hauteur de 30 % et de 20 % pour le patrimoine classé, voire 40 % dans le cadre des Contrats ruraux. Privé, public, maisons, immeubles, églises, châteaux, fermes, écoles, etc. tous les patrimoines sont soutenus. Résultant de l'histoire de la région et de la France, la part des châteaux et des églises reste majoritaire en Île-de-France. Ces monuments structurent les territoires et *a fortiori* les zones rurales. Ils constituent des repères incontournables pour les Franciliens, dont l'attachement au patrimoine de proximité ne se dément pas.

En trois ans, la Région est devenue un partenaire incontournable pour les chantiers les plus modestes comme pour les plus exceptionnels. De la restauration à la mise en tourisme, toute la chaîne patrimoniale est soutenue grâce à une collaboration étroite entre les services régionaux du patrimoine et du tourisme.

ÉGLISE DE SAINT-AYOUL À PROVINS : REDONNER SOUFFLE ET TRANSPARENCE À DES SITES MÉDIÉVAUX

La Région est partenaire depuis de nombreuses années de la restauration de Provins (77), un des cinq sites inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco en Île-de-France. Il a fallu près de neuf années sous la maîtrise de Jacques Moulin (ACMH) pour redonner à Saint-Ayoul sa splendeur originelle tout en assumant un aménagement contemporain qui facilite la visite et la compréhension des lieux. La présidente a signé à cette occasion une convention pluriannuelle sur les dix prochaines années pour poursuivre le soutien de la restauration de la cité médiévale. La Région s'engage à apporter dans ce cadre, notamment pour les églises Saint-Quiriace et Sainte-Croix et les remparts, un financement de 150 000 euros par an, aux côtés de la Ville, du Département et de la Drac.



Église Saint-Ayoul de Provins (77).

CHÂTEAU DE VAUX-LE-VICOMTE : UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ POUR LA SAUVEGARDE D'UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

Principal monument privé en Île-de-France, le château de Vaux-le-Vicomte, à Maincy (77), et son splendide parc bénéficient d'importants travaux de restauration. La Région a décidé depuis 2016 d'accompagner la famille de Vogüé, qui en est le propriétaire, dans ses projets ambitieux. La puissance publique seule ne peut subvenir au maintien de tous les patrimoines et l'initiative privée est incontournable. À ce titre, elle doit aussi être encouragée, soutenue et valorisée. C'est dans ce cadre que la Région soutient la restauration de la toiture des grands communs et les bassins et fontaines (121 088 euros), la mise en sécurité (375 000 euros) et la valorisation avec la mise en place en juin 2019 d'un parcours sonore immersif, doté d'un son spatialisé en 3D (478 000 euros). Intitulé « L'affaire Fouquet », ce parcours renouvelle, par sa technique innovante et sa trame fictionnelle très documentée historiquement, le principe de la visite autonome pour petits et grands en trois langues.



Scénographie du parcours sonore immersif au château de Vaux-le-Vicomte (77).

APPARTEMENT LE CORBUSIER : UNE COLLABORATION « RADIEUSE » AVEC LA FONDATION LE CORBUSIER

La restauration par l'agence François Chatillon Architecte de l'appartement de Le Corbusier au 24, rue Nungesser-et-Colis à Paris (16^e), achevée en juillet 2018, a été accompagnée dans sa globalité (depuis la restauration des murs et du mobilier jusqu'aux dispositifs de restitution et de valorisation pour le public), à travers notamment la réalisation d'un film qui retrace toutes les étapes des travaux : *Chez Le Corbusier, la restauration de l'appartement-atelier* (Studio Imagissime, réalisation : Olivier Lemaire, 33 min). Véritable chantier archéologique du contemporain, l'appartement devient un palimpseste et donne à voir et à comprendre l'œuvre d'une vie en évolution constante. Cet appartement apparaît aujourd'hui comme un lieu de l'intime, mais aussi comme un véritable laboratoire d'architecture (48 900 euros pour la réalisation d'un parcours-visit, 233 000 euros pour sa restauration). La Région accompagne la restauration de la plupart des réalisations de Le Corbusier en Île-de-France dans le cadre de l'inscription de son œuvre sur la Liste du patrimoine mondial par l'Unesco.



Toit-terrasse de l'appartement-atelier Le Corbusier (75).



Le fort de Corneilles-en-Parisis (95).

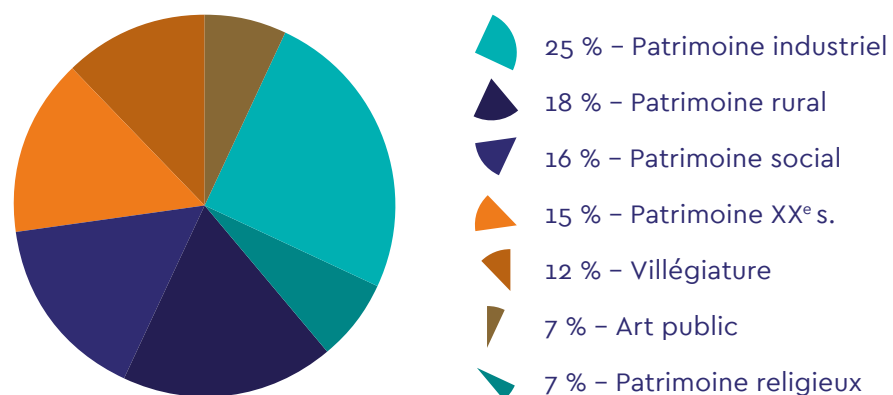
Un engagement inédit pour le patrimoine non protégé

UN LABEL POUR LE PATRIMOINE NON PROTÉGÉ : 200 SITES LABELLISÉS À LA FIN DU MANDAT

Parce que le patrimoine ne peut pas être réduit aux Monuments historiques, la Région a décidé de prendre en charge celui qui reste peu connu, retransché dans l'angle mort des politiques de l'État : patrimoine industriel, petit patrimoine rural, art public, jardins, patrimoine social des cités-jardins... Pour ce faire, elle a créé le label « Patrimoine d'intérêt régional ».

Cette labellisation permet aux propriétaires publics et privés de bénéficier d'aides en investissement pour la restauration (30 % du montant des projets) et en fonctionnement pour la valorisation et la mise en tourisme (20 % du montant des projets). 88 labels ont déjà été attribués depuis 2018. Ils seront près de 100 fin 2019, et la barre des 200 labels devraient être attribués d'ici 2021, dessinant ainsi un paysage patrimonial audacieux et tendant un miroir aux Franciliens dans lequel ils peuvent se reconnaître dans toute la diversité de leurs trajectoires.

Typologies des 88 labels « Patrimoine d'intérêt régional »



FINANCEMENT PARTICIPATIF AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE : UNE CONVENTION POUR SOUTENIR LE PATRIMOINE NON PROTÉGÉ

Parallèlement aux labels, la Région a signé une convention avec la Fondation du patrimoine pour abonder à parité des opérations de financement participatif et soutenir la restauration du patrimoine non protégé en stimulant l'initiative privée. Le montant initial de 100 000 euros dédié à ce partenariat public/privé a été multiplié par trois en juillet 2019 pour atteindre les 300 000 euros par an, avec un plafond de 30 000 euros par projet. Environ 17 projets sont accompagnés chaque année.

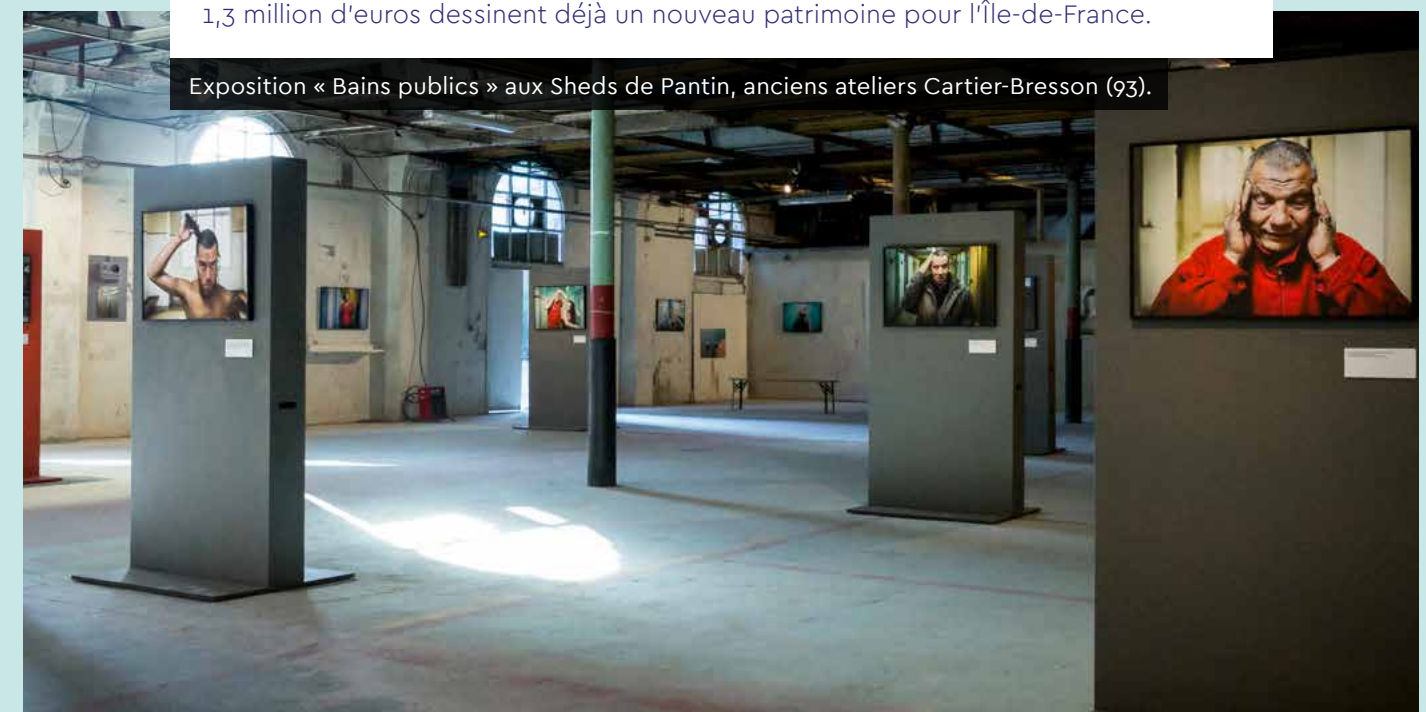
« SAUVONS LE PATRIMOINE FRANCILIEN » : LES FRANCILIENS VOTENT POUR UN MONUMENT PAR DÉPARTEMENT

Enfin, en partenariat avec *Le Parisien* et la start-up Dartagnans, la Région s'engage à accompagner et à soutenir la restauration d'un monument par département qui fera l'objet d'un appel à projets. Les projets retenus donneront lieu à un vote des Franciliens, qui choisiront grâce à une démarche participative le monument qu'ils souhaitent soutenir. Parmi une vingtaine de sites en Île-de-France, chaque citoyen pourra élire le monument de son choix. Les sept monuments lauréats bénéficieront ensuite chacun d'une campagne de financement participatif, à laquelle s'ajouteront les financements régionaux à hauteur de 20 % des travaux à réaliser.

APPEL À PROJETS POUR UN URBANISME TRANSITOIRE : DES MARQUEURS PATRIMONIAUX

Les chantiers du Grand Paris et de la Métropole bouleversent actuellement les paysages et le tissu urbain de l'Île-de-France. En tant que chef de file de l'aménagement du territoire, la Région propose un dispositif en faveur de l'urbanisme transitoire. Ainsi de nombreux sites en déshérence (pour la plupart industriels), en attente de nouvelles affectations, peuvent bénéficier de crédits régionaux pour consolider leur état, retrouver une fonction sociale et culturelle et favoriser l'ouverture aux Franciliens.

Des Grands Voisins (Paris 14^e) aux sheds Cartier-Bresson à Pantin (93), en passant par le fort d'Aubervilliers (93) ou les murs à pêches à Montreuil (93), on peut estimer qu'une quinzaine de projets soutenus par la Région représentant près de 1,3 million d'euros dessinent déjà un nouveau patrimoine pour l'Île-de-France.



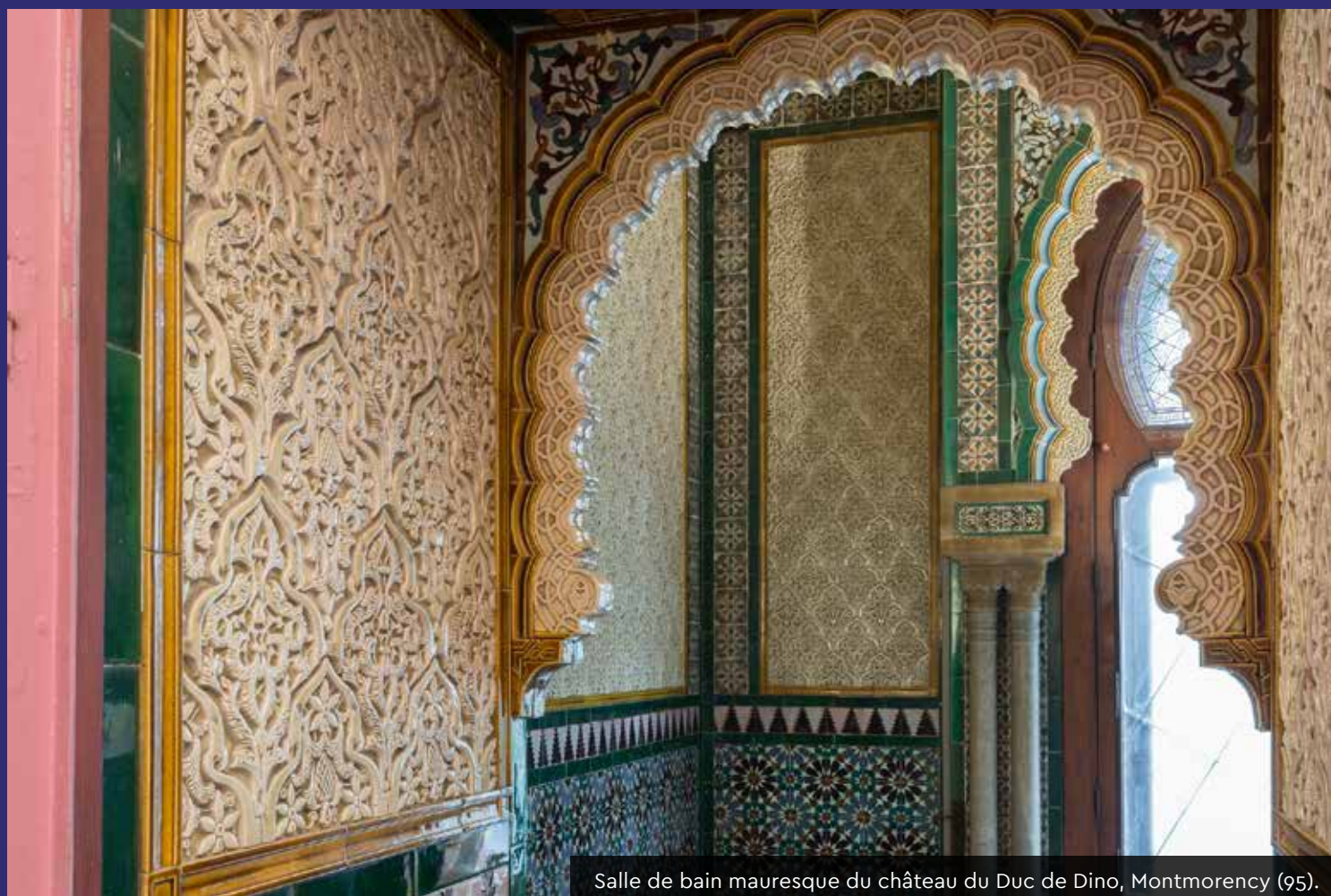
Exposition « Bains publics » aux Sheds de Pantin, anciens ateliers Cartier-Bresson (93).



Halle des machines 3 et 4 de l'ancienne papeterie de Sainte-Marie (1911) convertie en galerie d'art contemporain Galleria Continua / Les Moulins. Boissy-le-Châtel, Seine-et-Marne, 2015. Œuvre de Sisley Xhafa, Silvio, 2010, styrofoam and sand, 520 x 830 x 350 cm. Courtesy Galleria Continua, San Gimignano / Beijing / Les Moulins / Habana. Ateliers de l'United Shoe Machinery (Paul See architecte, 1913). Vitry-sur-Seine, Val-de-Marne, 1985.



Musée de la Seine et Marne, Saint-Cyr-sur-Morin (77).



Salle de bain mauresque du château du Duc de Dino, Montmorency (95).



Théâtre Jean-Vilar, cité-jardin de Suresnes (92).



Maison de Butel, Grisylès-Plâtres (95).

Musées, maisons d'artistes, jardins ...

Avec ses 135 Musées de France et ses 37 Maisons des illustres, la Région dispose de lieux remarquables pour mettre en valeur son patrimoine culturel. Les musées ont constitué, à partir des années 1980, un formidable outil d'aménagement culturel du territoire. Ces « caisses de résonance » se sont multipliées pour que les publics s'approprient leur patrimoine. Au plus près des habitants, les musées ont déployé des initiatives multiples et souvent originales à destination notamment des jeunes publics. Aujourd'hui, nombre d'entre eux subissent la concurrence des grands musées parisiens, leur muséographie peine à se renouveler faute de moyens, leur projet scientifique et culturel est à repenser en intégrant les nouvelles configurations des territoires.

Depuis 2016, musées et maisons d'artistes bénéficient d'aides en investissement pour la construction, la rénovation et le renouvellement muséographique des équipements. La Région les accompagne également en fonctionnement pour tous leurs projets de valorisation (exposition, catalogue, action culturelle) ainsi que pour la numérisation de leurs collections et le développement de leur site Internet. Les aides du tourisme viennent en complément pour favoriser les nouvelles technologies et renouveler l'offre culturelle avec des dispositifs innovants.

➤ Ainsi, la Région a accompagné la restructuration complète du parcours du musée-promenade à Marly-le-Roi (78) pour près de 500 000 euros, l'aménagement du musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (94), qui ouvrira ses portes au printemps 2020, à hauteur de 500 000 euros, et la mise en place d'un parcours immersif au musée Fournaise (78) pour 105 000 euros.

Les Maisons d'artistes

Les Maisons d'artistes sont un ensemble de lieux de mémoire essentiels pour la compréhension de la richesse culturelle du territoire. Particulièrement nombreuses en Île-de-France, elles mettent en lumière le formidable pouvoir d'attraction de la région pour les artistes. Ces lieux valorisent les pratiques de villégiature et les paysages exceptionnels de l'Île-de-France. Désormais, la Région est propriétaire de la Maison Cocteau, à Milly-la-Forêt (91), qu'elle a sauvée de la fermeture.

Parmi les Maisons soutenues par la Région, citons la Maison Foujita à Villiers-le-Bâcle (91) avec la construction d'un nouveau bâtiment devant accueillir les grandes toiles du peintre, la Villa Viardot à Bougival (78), soutenue par Europa Nostra et la Fondation du patrimoine dans le cadre de la mission Bern (600 000 euros sollicités), la Maison Rosa Bonheur à Thomery (77 – 200 000 euros), l'Appartement-atelier Le Corbusier à Paris (233 000 euros), la Maison d'Émile Zola à Médan (78 – 292 000 euros), la Maison Aragon et Elsa Triolet à Saint-Arnoult-en-Yvelines (78 – 10 000 euros).

LA MAISON DE JEAN COCTEAU À MILLY-LA-FORÊT

Achetée en 1947 par Jean Cocteau et Jean Marais, la « Maison du Bailli » à Milly-la-Forêt (91) fut le refuge de l'artiste pendant les 17 dernières années de sa vie. Acquisée en 2002 par Pierre Bergé avec l'aide de la Région Île-de-France, du Département et de la Ville, elle fut ouverte au public en 2010, et la collection de plus de 500 œuvres (dessins, sculptures, lettres, affiches, manuscrits et photos) présentée à l'occasion d'expositions thématiques. En 2018, la disparition de Pierre Bergé, unique mécène du site, menaçait de disparition ce lieu de mémoire et de création où séjournèrent Picasso, Colette, Dietrich et bien d'autres. Afin d'en garantir la conservation et la valorisation, mais aussi d'en faire un lieu culturel de référence pour le sud francilien, la Région Île-de-France a souhaité en devenir propriétaire. Elle s'engage ainsi à entretenir et à ouvrir le site au public, ainsi qu'à garantir des conditions de conservation et de mise en sécurité des œuvres. Un plan de sauvetage prévoit un budget annuel de plus de 400 000 euros assuré en grande partie par la Région Île-de-France. Cette somme s'ajouterait aux subventions régionales de 250 000 euros déjà votées déjà votées en 2018 et mars 2019.

À voir à la Maison Cocteau jusqu'au 3 novembre : l'exposition « Jean Cocteau. Dessins d'une vie. Du Centre Pompidou à Milly-la-Forêt »
Plus d'infos sur : <https://www.iledefrance.fr/dossier-de-presse-reouverture-de-la-maison-de-jean-cocteau-milly-la-foret-91>



Maison Jean Cocteau, Milly-la-Forêt (91).

Les jardins

L'Île-de-France, terre de résidences royales puis impériales, donne le ton et rayonne, depuis des siècles, en matière d'art des jardins. Elle concentre sur son territoire une palette de sites qui constituent un patrimoine exceptionnel dont la richesse et la diversité ont fait sa renommée dans le monde entier.

Dans le cadre de sa mission de promotion et de valorisation du territoire francilien, la Région ambitionne de recenser, étudier et valoriser les jardins franciliens afin de mettre en lumière ce patrimoine identitaire et emblématique de son territoire.



Lycée polyvalent Angela-Davis (architectes Brenac & Gonzales & associés), Saint-Denis (93).

Le patrimoine des lycées

Lieux d'éducation et de vie instaurés en 1802 par Napoléon Bonaparte, les lycées ont aujourd'hui plus de deux siècles d'existence. De l'ancienne abbaye aménagée, comme l'actuel lycée Henri-IV (Paris 5^e), à la Folie Saint-James (Neuilly-sur-Seine, 92), transformée en établissement après la Seconde Guerre mondiale, en passant par les créations architecturales modèles des années 1930 comme le lycée Camille-Sée (Paris 15^e), la Région Île-de-France est depuis le 1^{er} janvier 1986 responsable de l'entretien et de la restauration d'un patrimoine d'une grande diversité. Depuis 2016, elle a consacré près de 30 millions d'euros à la sauvegarde de ce riche patrimoine, avec des opérations ambitieuses comme la restauration, lancée en partenariat avec la Fondation du patrimoine, de la grandiose coupole rocaille de la bibliothèque du lycée Henri-IV, ornée d'une fresque de Jean Restout représentant l'Apothéose de Saint-Augustin terrassant l'hérésie (1730).

Consciente que la préservation de cet héritage passe aussi par une meilleure connaissance de ce patrimoine immobilier de plus de 6,5 millions de m², la Région conduit, en collaboration avec la Drac d'Île-de-France, une campagne de labellisation « Architecture contemporaine remarquable ». Celle-ci vise à repérer, parmi les 465 lycées dont elle a la gestion, les plus emblématiques pour le XX^e siècle en termes d'architecture scolaire, de travail pédagogique, d'histoire de l'enseignement, mais aussi de décors et d'œuvres réalisées au titre du 1 % artistique.

Pour sensibiliser les lycéens à l'histoire et à l'architecture de leur établissement, la Région a également mis en place, dans le cadre de sa politique d'éducation artistique et culturelle, un programme intitulé « Il était une fois mon bahut ».

www.iledefrance.fr/larchitecture-des-lycees-vue-par-les-lyceens



Lycée Henri-IV, Paris (5^e).

Lycées historiques en restauration :

- Lycée Henri-IV – Paris (5^e)
Rénovation de la coupole des croisées des Génovéfains
Enveloppe prévue : 4,3 M€ HT.
- Lycée Charlemagne – Paris (4^e)
Restauration de la bibliothèque
Enveloppe prévue : 3,11 M€ HT.
- Lycée François-Couperin – Fontainebleau (77)
Rénovation de la demi-pension datant des années 1960 et aménagement du rez-de-chaussée d'un bâtiment d'enseignement
Enveloppe prévue : 13,7 M€ HT.



Lycée Louis-le-Grand, Paris (5^e).



Cressonnière de Méréville (91).

Le patrimoine rural et naturel

Le patrimoine rural est présent sur tout le territoire francilien. Il évoque avec force le passé agricole de l'Île-de-France qui fut et demeure une grande terre de culture. Des productions horticoles d'excellence qui participent de l'identité francilienne, le haricot d'Arpajon (91), la rose de Provins (77), les pêches à Montreuil (93), la menthe de Milly-la-Forêt (91), le cresson de Méréville (91). Les paysages de la région ont été modelés par ces cultures au fil des siècles.

LES CONTRATS D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAUX ET LES CONTRATS RURAUX

Mis en place par la Région, les contrats d'aménagement régionaux et les contrats ruraux permettent aujourd'hui de répondre au plus près des besoins des communes en termes d'équipements publics principalement. La forte présence d'éléments patrimoniaux, en particulier des églises, dans les communes de l'espace rural amène la Région à financer des rénovations de ce patrimoine dans le cadre des contrats ruraux. Ces financements ont représenté près de 2 millions d'euros sur les deux dernières années.

D'autres interventions illustrent cette volonté de fonder le développement sur un patrimoine local. Ainsi, par exemple, des contrats ruraux ont permis de convertir, dans le village de Châtenoy (77), une des fermes en éco-gîte avec des ateliers d'artisans locaux ou encore de transformer la bergerie de la ferme seigneuriale de Chevannes (77) en un centre culturel avec une salle polyvalente de 100 places.

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) contribuent au développement de nouvelles pratiques touristiques (écotourisme), notamment tournées vers l'éducation, à l'environnement, au patrimoine. Leur développement dans la couronne rurale de la région est une chance en matière de préservation du patrimoine naturel et culturel et de développement touristique.

Les PNR ont permis de recenser, d'étudier et de préserver le petit patrimoine rural progressivement laissé à l'abandon : lavoirs, ponts, puits, fontaines, porches, clôtures... Ils organisent chaque année de nombreux chantiers de restauration avec des jeunes ou des publics en réinsertion encadrés par des associations partenaires et des professionnels scientifiques : glacière de Sonchamp (78), abbaye des Moulineaux (78), maison de fer à Dampierre (78), site archéologique de Génainville (95)... Grâce à leurs capacités en matière d'ingénierie et de connaissance de leur territoire, les PNR accompagnent la réhabilitation de bâtiments ruraux désaffectés.

Grâce à leurs capacités en matière d'ingénierie et de connaissance de leur territoire, les PNR accompagnent la réhabilitation de bâtiments ruraux désaffectés en les guidant vers de nouveaux usages et besoins : lieux culturels, logements, espaces de coworking, boutiques de produits locaux. La ferme de La Chapelle-en-Vexin (95), après sa restauration sous le contrôle de l'architecte des Bâtiments de France, dans le respect du patrimoine et de l'écologie, accueillera bientôt des logements, un restaurant, des locaux périscolaires (aide régionale de 522 929 euros).

Le patrimoine immatériel n'est pas en reste avec une opération comme « Paroles de carriers » dans le PNR du Gâtinais français. Enfin, les nouveaux dispositifs soutiennent le développement des filières d'artisanat d'art.

La Roche-Guyon (95), réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine, gérée par le Parc naturel régional du Vexin français.





Murielle Joubert – *Les Suspensions* à l'exposition « Les Voyageuses » au château de La-Roche-Guyon (95).

PATRIMOINE ET ART CONTEMPORAIN : UN DIALOGUE HARMONIEUX

La politique de soutien à l'art contemporain de la Région est ambitieuse et croise très régulièrement la valorisation du patrimoine avec des installations d'artistes qui permettent de renouveler le regard sur les sites tout en restant fidèle à l'esprit des lieux.

Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse invite, à travers la manifestation « Aux artistes, le patrimoine », 10 artistes intervenant sur 10 lieux. La Région soutient également d'autres expériences comme les résidences d'artiste à la ferme urbaine de Saint-Denis (93), dernier bâtiment horticole datant du XIX^e siècle, en lien avec le Parti Poétique de Zone sensible autour d'un collectif d'artistes apiculteurs.

Dans le cadre de Jardins ouverts, la Région passe commande d'installations plastiques dans les jardins. L'édition 2019 invite la céramiste plasticienne Murielle Joubert et l'artiste brodeuse Rieko Ayako à intervenir dans différents lieux. Leurs œuvres dialogueront dans le parc de la Maison Caillebotte à Yerres (91), tandis que Murielle Joubert présente l'exposition « Les Voyageuses » autour des graines au château de La Roche-Guyon (95) et que Rieko Ayako s'installe dans le parc de Rentilly à Bussy-Saint-Martin (77) en collaboration avec le FRAC.

LE DISPOSITIF DE RÉHABILITATION DU PATRIMOINE BÂTI RURAL AGRICOLE

Ce dispositif, vient accompagner la préservation du patrimoine rural agricole, élément majeur de l'identité et de la physionomie des campagnes franciliennes. Il permet aux agriculteurs franciliens de réhabiliter leur patrimoine bâti pour loger des salariés agricoles, des apprentis ou des employés saisonniers mais aussi plus largement des salariés du commerce ou de l'artisanat. Ce bâti retrouve ainsi une nouvelle fonctionnalité.

Les Réserves naturelles régionales (RNR)

Souvent considérée comme une région urbaine dépourvue d'espaces naturels, l'Île-de-France n'est pourtant pas en reste. Si elle accueille près de 20 % de la population nationale, près de 80 % du territoire régional demeure couvert par des espaces agricoles ou naturels. Au carrefour des influences atlantiques, continentales et subméditerranéennes, la région est caractérisée par une diversité d'habitats avec des terres agricoles fertiles, des massifs forestiers remarquables, des zones humides et de nombreux cours d'eau, mais aussi une biodiversité urbaine qui se développe.

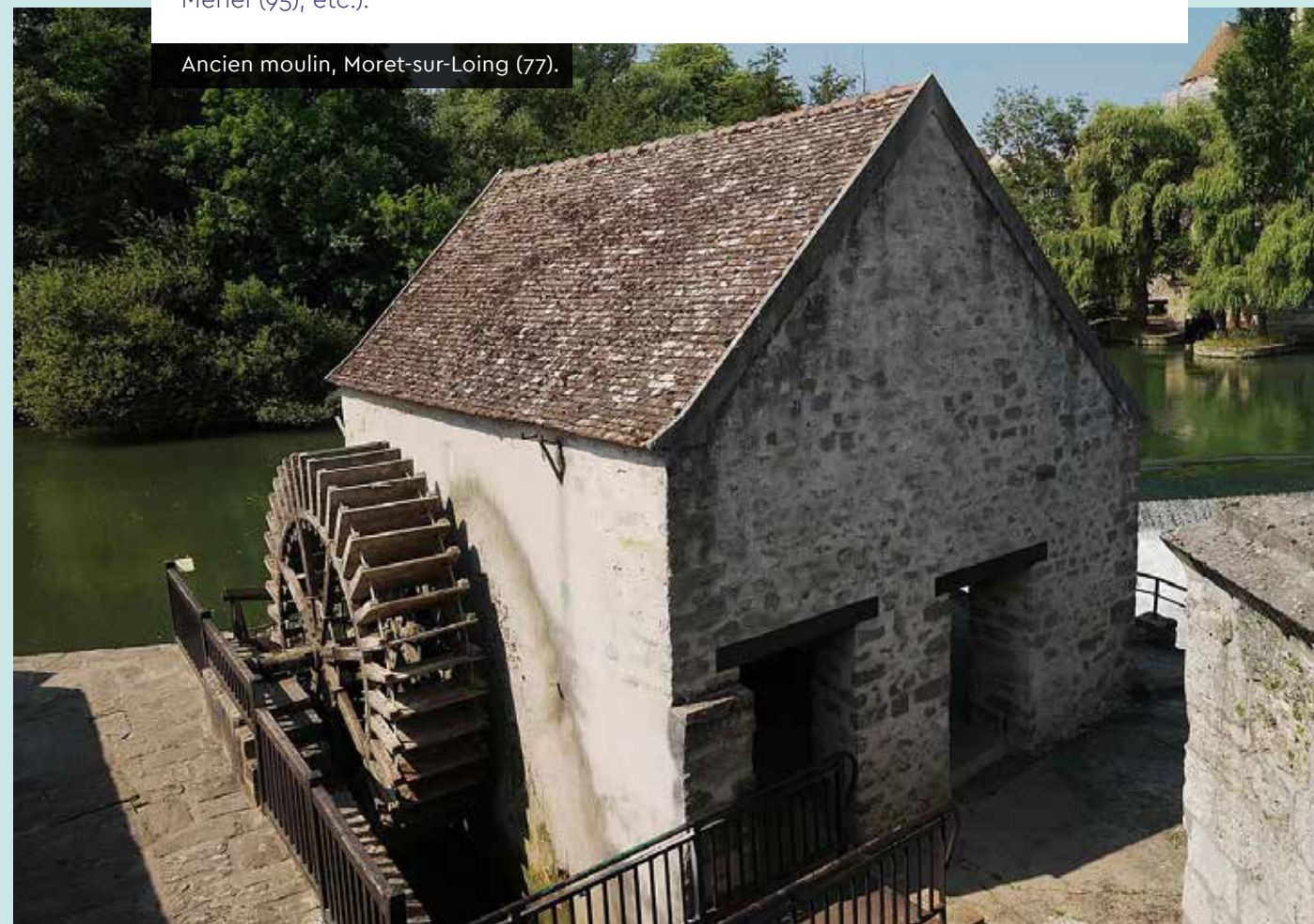
Plus de 18 000 espèces d'insectes, 1 459 espèces de végétaux, 178 espèces d'oiseaux nicheurs, 56 espèces de mammifères indigènes, 14 espèces de reptiles et 17 espèces d'amphibiens qui vivent en Île-de-France.

L'Île-de-France a connu au cours du dernier siècle de profondes transformations qui ont fortement impacté les milieux naturels : les marais, tourbières et autres zones humides ont été drainés ; les prairies, landes et pelouses maintenues par pâturage ont fortement diminué ; le réseau de haies et bosquets qui maillait les plaines agricoles a quasiment disparu.

Pour autant, de nombreux espaces remarquables demeurent en Île-de-France, et la Région a engagé, une politique forte en matière de préservation du patrimoine naturel. Elle a ainsi contribué à créer des zones sanctuarisées au patrimoine naturel remarquable.

Par ailleurs la Région a, à ce jour, classés 12 sites en Réserve naturelle régionale (RNR) représentant une superficie totale de 1 004 ha. Ce classement a pour objectif de préserver la biodiversité tout en conservant les activités humaines en place dans la mesure où elles respectent la qualité du site.

Avec un ciblage des interventions sur la préservation des milieux naturels exceptionnels, la Région investit chaque année jusqu'à 1,7 million d'euros dans l'entretien de ces 12 réservoirs du patrimoine naturel francilien (RNR du Val et Coteau de Saint-Rémi, à Saint-Rémy-lès-Chevreuses (78), RNR du Grand-Voyeux, à Congis-sur-Thérouanne (77), RNR du Bassin de la Bièvre, à Verrières-le-Buisson (91), RNR du Marais de Stors, à Mériel (95), etc.).



Ancien moulin, Moret-sur-Loing (77).



Visuel Jardins ouverts

MONÉTÉMARÉGION

Les grands événements de valorisation

Depuis trois ans, la Région consacre de nouveaux moyens au développement de la valorisation à travers la création de plusieurs événementiels comme Jardins ouverts et Patrimoines en poésie, et elle participe aux temps forts comme les Journées européennes du patrimoine.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Transhumance urbaine pour découvrir le patrimoine francilien, « visite VIP » assurée par les conservateurs de l'Inventaire dans les coulisses de la recherche sur des lieux souvent méconnus en Île-de-France, accompagnement de la programmation des sites labellisés « Patrimoine d'intérêt régional », des animations culturelles sur les sites patrimoniaux de la Région – Maison Cocteau (Milly-la-Forêt, 91), domaine de Villarceaux (Chaussy, 95).

JARDINS OUVERTS

Jardins ouverts est un événement organisé par la Région Île-de-France qui permet à tous les Franciliens de (re)découvrir les jardins patrimoniaux, partagés, collectifs, familiaux ou ouvriers qui fondent l'identité du territoire francilien. Le temps d'un week-end, les jardins se dévoilent à travers une programmation artistique et culturelle originale : promenades théâtrales, concerts, visites guidées, ateliers pédagogiques, installations d'art contemporain... La troisième édition aura lieu cette année les 5 et 6 octobre avec plus de 200 jardins et 400 animations ouvertes à tous, touchant à de nombreuses disciplines : danse, musique, théâtre, littérature, gastronomie, histoire de l'art, écologie... Pour la première fois, un concours photos sur le thème « jardin des villes, jardin des champs » a été lancé cet été en partenariat avec la plateforme communautaire de photos Wipplay afin d'inviter tous les amateurs de photos à explorer la région et à proposer les plus belles images de jardins. Les 15 images coups de cœur seront exposées à partir du 5 octobre à Zone Sensible, la ferme urbaine de Saint-Denis (93).

Jardins ouverts, c'est :

- Plus de 200 jardins participants dans toute l'Île-de-France.
- Plus de 400 animations culturelles et pédagogiques.
- Plus de 45 000 visiteurs en 2018.

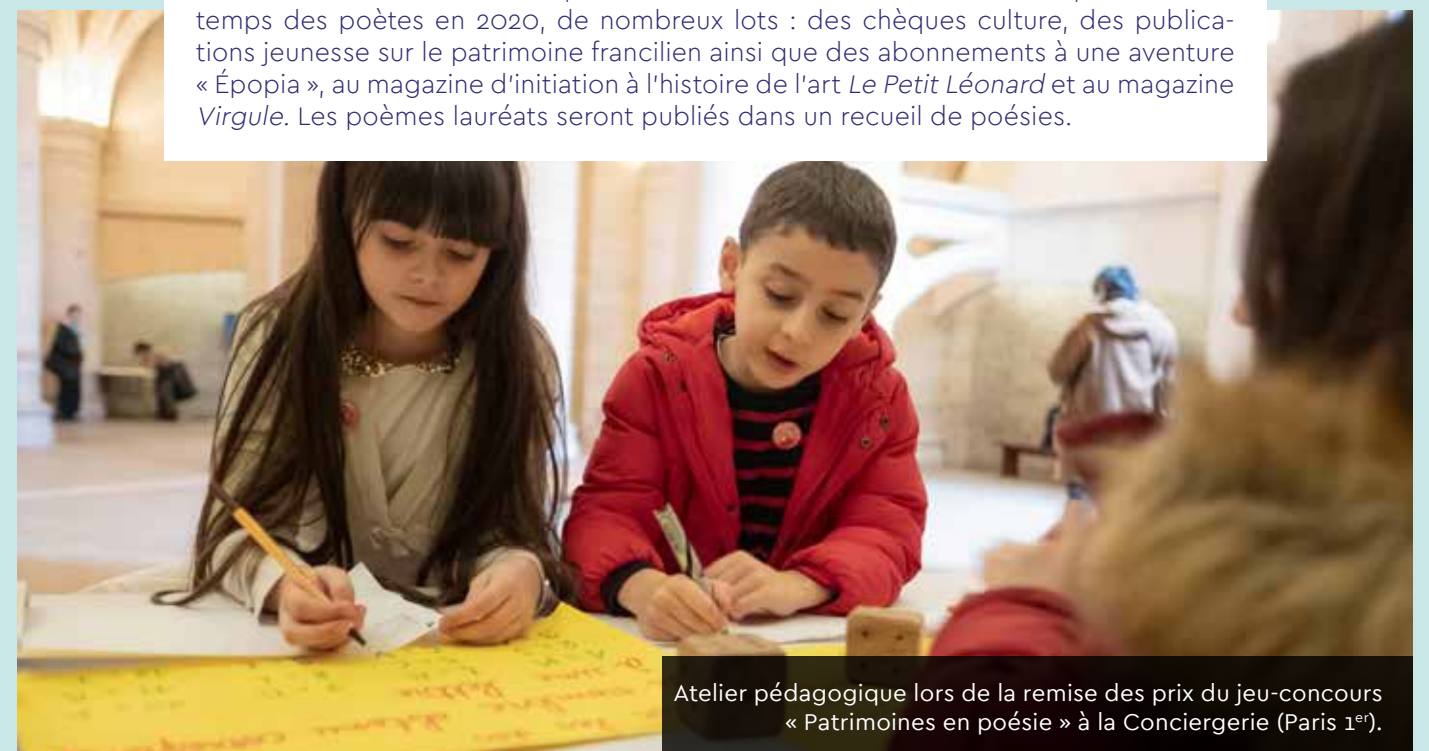
Retrouvez le programme complet sur : iledefrance.fr/jardinsouverts
#JardinsOuvertsIDF

PATRIMOINES EN POÉSIE

Le jeu-concours Patrimoines en poésie invite depuis 2017 les enfants de 8 à 12 ans à raconter, illustrer ou décrire leur monument ou œuvre d'art préféré en Île-de-France. Lancée par la Région et coorganisée avec la Drac, cette opération d'éducation artistique et culturelle unique sur le territoire national implique de nombreux musées, maisons d'écrivains, médiathèques... Les jeunes poètes participent de manière individuelle soit dans le cadre familial soit au sein d'un atelier d'écriture organisé par des structures culturelles et éducatives partenaires.

En 2018, plus de 900 enfants ont ainsi donné vie à des monuments, des sculptures, des peintures, des ouvrages d'art, situés en Île-de-France.

En 2019, les enfants auront jusqu'au 31 décembre pour envoyer leur contribution au Conseil régional d'Île-de-France. 12 lauréats, désignés par un jury de professionnels de la culture et de l'éducation, se verront remettre à l'Institut de France, lors du Printemps des poètes en 2020, de nombreux lots : des chèques culture, des publications jeunesse sur le patrimoine francilien ainsi que des abonnements à une aventure « Épopia », au magazine d'initiation à l'histoire de l'art *Le Petit Léonard* et au magazine *Virgule*. Les poèmes lauréats seront publiés dans un recueil de poésies.



Atelier pédagogique lors de la remise des prix du jeu-concours « Patrimoines en poésie » à la Conciergerie (Paris 1^{er}).

II. Le patrimoine, élément clé de l'offre touristique francilienne



Maison du Docteur Gachet, Auvers-sur-Oise (95).

L'Île-de-France est la première destination touristique internationale. En 2018, elle a accueilli 50 millions de visiteurs dont les principales motivations étaient les visites culturelles et patrimoniales (65 %). Par son impact en matière de développement économique et d'attractivité, d'emploi, d'aménagement du territoire, le tourisme est un secteur d'activité fondamental.

Les Franciliens sont par ailleurs les premiers visiteurs de la destination Paris Île-de-France. La Région entend en faire une priorité en adaptant son offre, en proposant des événements de qualité et en valorisant la richesse et la diversité des patrimoines des territoires franciliens, permettant ainsi leur découverte par leurs habitants.

Afin de répondre aux nouvelles attentes des touristes, de permettre une véritable irrigation de l'ensemble du territoire, d'accompagner la mise en tourisme des sites prioritaires et de créer une nouvelle offre touristique, l'exécutif régional a inscrit dès 2017 sa stratégie dans le cadre du *Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs en Île-de-France* (SRDTL). Mis en œuvre avec le concours du Comité régional du tourisme, organisme associé de la Région, et la mobilisation du Fonds régional du tourisme, le SRDTL se veut un document cadre opérationnel identifiant 16 priorités (formalisées dans des fiches actions).

Identifier, accompagner et promouvoir les sites

La valorisation du patrimoine francilien constitue un objectif pleinement intégré de la nouvelle stratégie régionale touristique. Il est décliné dans les Contrats régionaux de destination et se traduit par un accent particulier mis sur la mise en tourisme de lieux patrimoniaux.

PRIORITÉ AUX DESTINATIONS D'INTÉRÊT RÉGIONAL : LE DÉPLOIEMENT DES CONTRATS RÉGIONAUX DE DESTINATION

Les Contrats régionaux de destination (2019-2021) que la Région déploie visent à renforcer l'offre touristique régionale et la diffusion des flux touristiques sur l'ensemble du territoire. Élaborés dans le cadre d'une réflexion collective menée avec les acteurs du territoire, ils permettent de coordonner l'action publique et privée autour d'objectifs communs, d'identifier les projets majeurs à financer, et les clientèles à prioriser dans les opérations de communication et de promotion. Ainsi, la Région et le Comité régional du tourisme mobiliseront leurs moyens d'actions respectifs (Fonds régional pour le tourisme, campagnes et plateforme de promotion et de communication, ingénierie ou accompagnement des porteurs de projets) sur ces contrats afin de renforcer l'impact de leurs interventions. Ils viseront ainsi à mieux coordonner et optimiser l'ensemble des stratégies locales, départementales et régionales.

Les Contrats régionaux de destination (CRD) se structurent autour d'un ou de plusieurs sites phares et de territoires stratégiques. Les deux premiers CRD ont été signés en juin et juillet 2019 :

- CRD Smart City, à Issy-les-Moulineaux (92).
- CRD Vallée de l'Oise (95) autour des thématiques de l'impressionnisme, du fluvial et de l'itinérance.

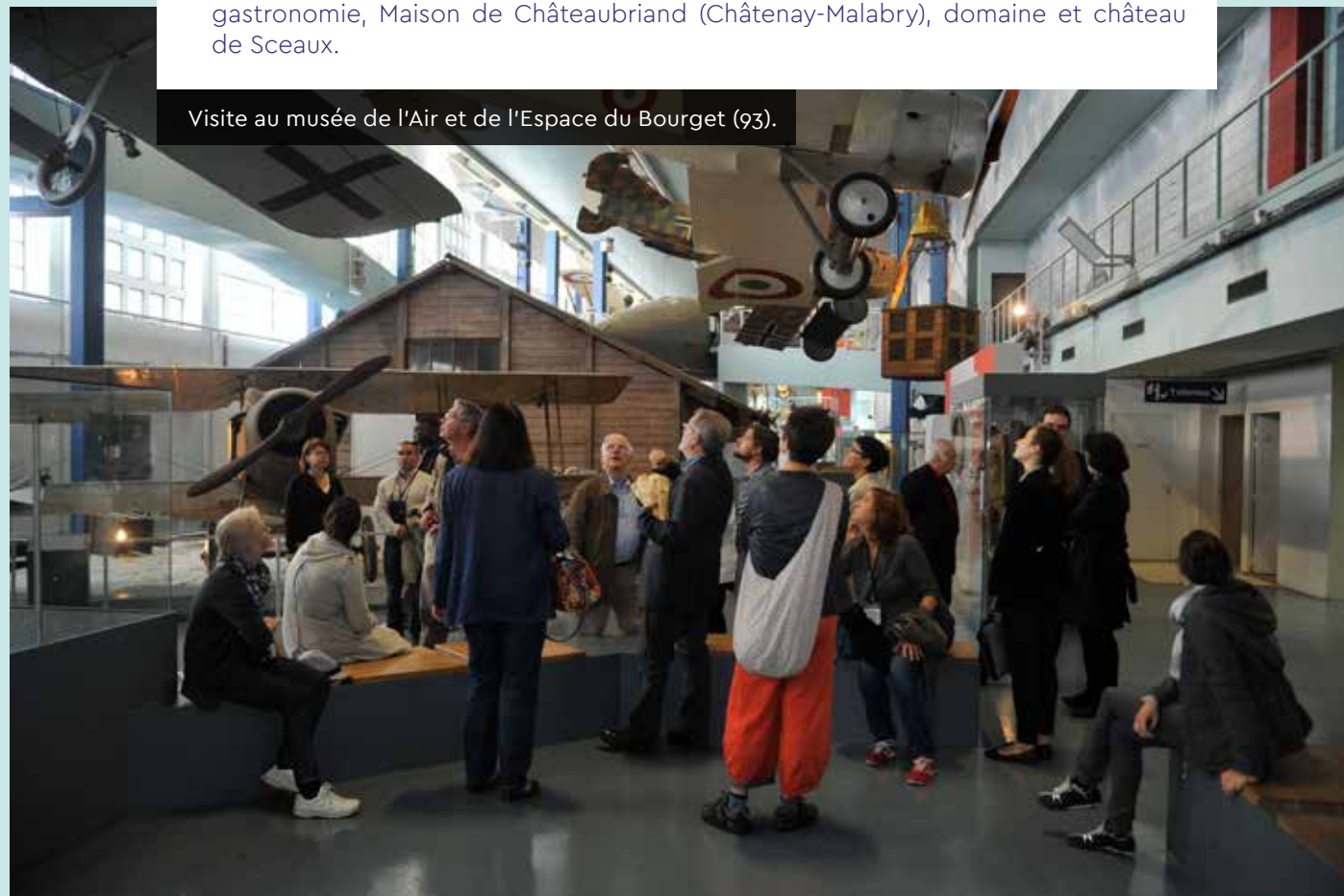


Maison Jean Cocteau, Milly-la-Forêt (91).

D'autres CRD sont actuellement en cours d'élaboration :

- **Provinois (77)** : Provins et ses environs, la Bassée-Montois et la Brie et Deux Morin
- **Fontainebleau / Vallées de la Seine et du Loing au Val d'Yerres (77 et 91)** : forêt et château de Fontainebleau, château de Vaux-le-Vicomte, Barbizon, Moret-sur-Loing (77), Milly-la-Forêt, Courances (91), Vallées de la Seine et du Loing (tourisme itinérant), Festival Django Reinhardt à Samois-sur-Seine, Montereau-Fault-Yonne (77), propriété Caillebotte à Yerres (91).
- **Axe Seine (78)** : Vallée de la Seine Aval, Saint-Germain-en-Laye, îles de loisirs des Boucles de Seine (Moisson) et du Val de Seine (Verneuil-sur-Seine).
- **Versailles (78)** : château, Potager du Roi, quartiers Saint Louis et Notre-Dame, Bougival (Maisons Berthe-Morizot, Tourgueniev, Bizet), Jouy-en-Josas.
- **Boucles de la Marne (94)** : château de Vincennes, vallée de la Marne, guinguettes, Bry-sur Marne (cinéma/Daguerre), musée Fragonard (Maisons-Alfort).
- **Pays de Meaux (77)**.
- **Coulommiers et Pays de Brie (77)**.
- **Roissy/Pays de France/Paris Terres d'Envol (95)** : aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, Parcs des expositions, musée de l'Air et de l'Espace, château d'Écouen, abbaye de Royaumont.
- **Saint-Denis / Plaine de France (93)** : Stade de France, basilique de Saint-Denis, Cité du cinéma, puces de Saint-Ouen, street art et les futurs sites olympiques.
- **La Défense (92)** : toit de la Grande Arche, Rueil-Malmaison et Saint-Cloud (villes impériales).
- **Le Grand Orly (92, 94)** : aéroport d'Orly, marché de Rungis, projet de Cité de la gastronomie, Maison de Châteaubriand (Châtenay-Malabry), domaine et château de Sceaux.

Visite au musée de l'Air et de l'Espace du Bourget (93).



Lancement des « Volontaires du tourisme ».

MOBILISATION DU FONDS RÉGIONAL POUR LE TOURISME EN FAVEUR DU PATRIMOINE

Le nouveau Fonds régional pour le tourisme soutient les acteurs du tourisme dans leurs projets de modernisation de l'offre, de transition numérique, d'amélioration de la sécurité, de promotion et de formation (notamment pour la pratique des langues étrangères), mais également la réhabilitation de bâtiments d'intérêt patrimonial à finalité touristique. Depuis 2016, la Région a subventionné 33 projets patrimoniaux pour plus de 4 millions d'euros sur l'ensemble du territoire.

Parmi eux, on pourra citer : la création d'un nouveau parcours impressionnisme au château d'Auvers-sur-Oise (95), la création du nouveau site Internet du château de Fontainebleau (77), la création d'un parcours touristique autour de la maison-musée-atelier Rosa Bonheur (77), la rénovation du musée-promenade à Marly (78) (avec création d'un nouveau parcours de visite, expérience de réalité virtuelle et création d'une extension/salon de thé), la réhabilitation par la Ville d'Écouen (95) d'une maison de maître en site d'hébergements de charme et de restauration (pour conforter l'offre du musée national de la Renaissance), la mise en place au musée Fournaise à Chatou (78) de dispositifs numériques innovants pour proposer un voyage immersif au XIX^e siècle, à la rencontre du peintre Renoir.

MIEUX ACCUEILLIR LES VISITEURS AVEC LES « VOLONTAIRES DU TOURISME »

Des étudiants en tourisme ou en langues sont ainsi déployés sur les sites touristiques et au sein des offices de tourisme partenaires pour accueillir, informer et orienter les visiteurs. Entre 2016 et fin 2019, ce sont 2 200 étudiants spécialement formés qui auront été mobilisés. Cela constitue pour nombre d'entre eux une véritable expérience professionnelle, un test grandeur nature de leur futur métier. Le dispositif, qui rencontre un franc succès auprès des partenaires comme des touristes (88 % de satisfaction), est développé par le Comité régional du tourisme Paris Île-de-France.

La Région étend aussi sa politique volontariste d'accueil via la rationalisation des Centres d'accueil régionaux du tourisme d'Île-de-France, qui accueillent 2,5 millions de touristes par an, la refonte du fonctionnement des points information tourisme et le soutien à l'aménagement et à l'équipement des offices de tourisme.



Office de tourisme d'Écouen et ses environs (95).

Valoriser et mettre en tourisme

Afin de valoriser des sites méconnus, de favoriser le desserrement des flux touristiques, d'irriguer l'ensemble du territoire et de renouveler l'offre, la Région et le Comité régional du tourisme Paris Île-de-France développent et valorisent l'émergence de nouveaux parcours thématiques. Le succès rencontré par « Normandie – Paris Île-de-France : destination impressionnisme » témoigne du potentiel considérable qu'ils représentent.

DÉVELOPPEMENT DE CIRCUITS THÉMATIQUES

La variété des thèmes permet de s'adresser à des cibles de clientèles multiples et de personnaliser l'offre au plus près des attentes des visiteurs. Ainsi, des parcours prioritaires, sélectionnés après consultation des professionnels et notamment des tour-opérateurs, sont valorisés :

- **Parcours des villes impériales**, des Invalides à Fontainebleau (77) en passant par Rueil-Malmaison (92), le futur parc Napoléon...
- **Parcours du Moyen Âge**, du musée de Cluny (75) à Provins (77) en passant par les différentes abbayes franciliennes.
- **Parcours de l'artisanat d'art**.
- **Parcours patrimoine gothique** : Notre-Dame de Paris (75), Brie-Comte-Robert (77), Blandy-les-Tours (77), Champeaux (77), Rampillon (77), Saint-Loup-de-Naud (77), Provins (77), collégiale de Poissy (78), église de Triel (78), abbaye de Maubuisson (95), cathédrale de Pontoise (95), collégiale de Mantes (78), basilique de Saint-Denis (93), église de Taverny (95), abbaye de Royaumont (95).
- **Parcours impression « impressionnisme » / « villages d'artistes »** : musée d'Orsay (75), Barbizon (77) (Millet, Corot, Rousseau), Bourron-Marlotte (77) (Renoir, Sisley), Grez-sur-Loing (77), Moret-sur-Loing (77) (Sisley), Yerres (91) (Caillebotte), Thomery (77) (atelier Rosa Bonheur).
- **Parcours « impressionniste »** : Auvers-sur-Oise/Vallée de l'Oise musée d'Orsay (75); Auvers-sur-Oise (95) (Cézanne, Van Gogh, Daubigny) : château, maison Van Gogh, église, maison du docteur Gachet, cimetière-tombe de Van Gogh ; Pontoise (95) (Pissarro) ; L'Isle-Adam (95) (Jules Dupré).
- **Parcours de la gastronomie**, autour de six sites de référence dont l'hôtel de la Marine à Paris (8^e), la Grande Halle de Saint-Ouen (93), l'ancienne poste à Versailles (78).

Cette offre nouvelle s'enrichira de circuits autour des châteaux, du patrimoine culinaire et industriel, des jardins, de l'art contemporain, de Le Corbusier, des maisons d'écrivains, etc.

Par la refonte, par l'ouverture à de nouvelles gammes d'offres, et par la traduction en plusieurs langues de son site visitparisregion.com, le Comité régional du tourisme contribue également à valoriser et à rendre accessible ce patrimoine francilien auprès des touristes français et étrangers.

LANCEMENT D'UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR ASSURER LA DESSERTE DES SITES PATRIMONIAUX FRANCILIENS

L'objectif de ces circuits touristiques est de mettre en tourisme des sites patrimoniaux autour de grandes thématiques franciliennes et de sites labellisés « Patrimoine d'intérêt régional », en intégrant l'accessibilité par les transports en commun. À cette fin, la Région a initié l'organisation d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des acteurs du secteur. Lancée le 10 juillet 2019 et mise en œuvre par Île-de-France Mobilités et le CRT Paris Île-de-France, cette consultation invite les acteurs du secteur à proposer des solutions performantes pour atteindre ces sites dans les meilleures conditions économiques.



Maison Mac Orlan à Saint-Cyr-sur-Morin (77).

LES MAISONS D'ÉCRIVAINS EN ÎLE-DE-FRANCE

Balzac et Victor Hugo à Paris (75), Cocteau à Milly-la-Forêt (91), Chateaubriand à Châtenay-Malabry (92), Alexandre Dumas à Port-Marly (78), Mallarmé à Vulaines-sur-Seine (77), Émile Zola à Médan (78), Jean-Jacques Rousseau à Montmorency (95)... : l'Île-de-France compte plus de 50 maisons d'écrivains qui constituent un patrimoine unique. Constituées en réseau depuis juin 2019, l'association Les Maisons d'écrivains d'Île-de-France propose et met en œuvre à l'échelle régionale des actions visant à assurer l'existence, la préservation et le rayonnement culturel de maisons d'écrivains.

III. Soutenir l'emploi et développer les formations et la recherche au service du patrimoine



Restauration de la polychromie d'une sculpture en bois à la cathédrale de Meaux (77).

Les métiers d'art et du patrimoine participent au dynamisme des territoires et représentent un atout en termes d'économie, de lien social et d'attractivité touristique. La Région Île-de-France concentre le plus grand nombre d'entreprises du patrimoine vivant (EPV) et des métiers d'art en France (25 %). Au total, 5 000 entreprises artisanales (soit près de 3 % de l'ensemble de l'artisanat régional) y emploient 7 850 personnes. L'Île-de-France abrite des entreprises du luxe d'exception et les salons professionnels les plus représentatifs du secteur, mais également des grandes écoles et des formations d'excellence. Non seulement la promotion et la valorisation des métiers d'art et du patrimoine sont essentielles à la pérennisation de savoir-faire uniques permettant la sauvegarde du patrimoine, mais elles participent aussi, par leur profond ancrage dans l'histoire et l'identité francilienne, à l'attractivité du territoire.

Accompagner, développer et valoriser les métiers d'art et du patrimoine

LES AIDES RÉGIONALES EN FAVEUR DES MÉTIERS D'ART ET DU PATRIMOINE

Dans le cadre de sa stratégie en faveur de l'artisanat et du commerce adoptée en septembre 2018, la Région se mobilise en faveur des entreprises des métiers d'art et du patrimoine. Avec ses aides Up (TP'UP et PM'Up), elle soutient financièrement leur stratégie de croissance : modernisation de l'outil de production, missions de conseil, développement à l'international, recrutement de cadres ou financement de l'innovation.

En 2018, 1,5 million d'euros d'aides ont été versés à des entreprises relevant des métiers d'art (aides pouvant aller de 10 000 à 250 000 euros). Une vingtaine d'entreprises ont ainsi bénéficié du soutien de la Région pour développer leur activité, la plupart étant labellisées « Entreprises du patrimoine vivant » pour leur savoir-faire d'excellence : restaurateur, ébéniste, tapissier, créateur de pièces en cristal, céramiste, joaillier, atelier de haute couture...

Parmi elles, la maison Verrier (Paris 20^e), unique atelier de passementerie à Paris, héritière d'un savoir-faire transmis depuis le XVIII^e siècle, l'atelier de Ricou (Courbevoie, 92), spécialisé dans la création de décors peints et la restauration de peintures et sculptures pour les Monuments historiques, et qui réunit une trentaine d'artisans, techniciens, architectes du patrimoine, doreurs, restaurateurs, les ateliers Dunod Mallier (Montigny-le-Bretonneux, 78), spécialisés en restauration de ferronnerie ancienne, le céramiste Astier de Villatte (Paris 13^e) ou encore le joaillier Stuk (Saint-Maur-des-Fossés, 94).

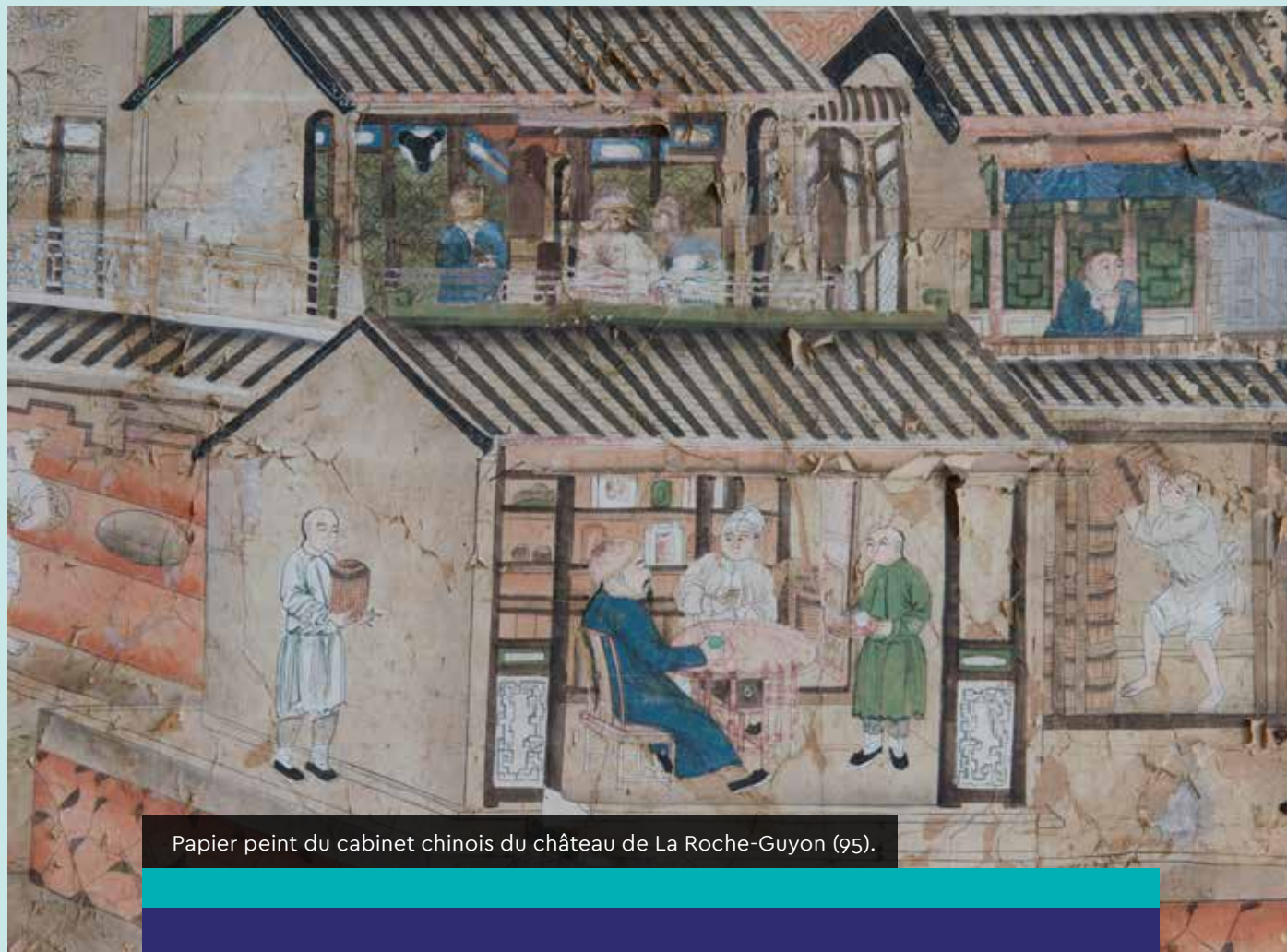
Grâce à son dispositif Entrepreneur#Leader, la Région soutient également la création et la reprise d'entreprises. Ainsi, après 14 ans au sein de la maison Brazet, reconnue pour la qualité de ses savoir-faire en tapisserie d'ameublement, et avec ses connaissances en histoire de l'art, Anaïs Jarnoux a pu être accompagnée de manière personnalisée pour lancer son propre atelier.

LE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS DE VALORISATION DES MÉTIERS D'ART ET DU PATRIMOINE

Le territoire francilien concentre les plus importants événements de valorisation des métiers d'art, ainsi que des salons professionnels d'envergure internationale. Ces manifestations contribuent à la notoriété des entreprises et de leur savoir-faire, identifient les relais potentiels de croissance, en France comme à l'export, et créent de nouvelles opportunités de développement.

Ainsi, la Région Île-de-France soutient le **Carrousel des métiers d'art et de création**, qui rassemble, en plein cœur de Paris, quelque 300 artisans d'art de talent et des créateurs d'exception, majoritairement franciliens. Organisée tous les deux ans par la Chambre régionale des métiers de l'artisanat et les huit chambres départementales, cette manifestation met en lumière la richesse et la qualité du travail des artisans d'art franciliens issus de secteurs variés.

La Région accompagne également les **Journées européennes des métiers d'art (JEMA)**, coordonnées par l'Institut national des métiers d'art (INMA). Durant trois journées, les savoir-faire d'exception des métiers d'art sont présentés au grand public au travers des visites d'ateliers, des expositions, des démonstrations hors les murs. L'édition 2019, soutenue par la Région, a comptabilisé plus de 1 million de visiteurs.



Papier peint du cabinet chinois du château de La Roche-Guyon (95).

Promouvoir la formation et l'innovation dans les métiers d'art et du patrimoine

Soutenir le patrimoine, c'est par ailleurs développer et valoriser les formations professionnelles dans les métiers d'art, de la culture et du bâtiment. C'est aussi encourager et soutenir l'innovation dans le domaine des matériaux, des nouveaux procédés de fabrication comme la fabrication additive, des nouveaux modes de travail (open innovation, travail collaboratif avec d'autres métiers), ou encore des innovations en matière de vente et commercialisation.

DÉVELOPPER L'APPAREIL DE FORMATION AU SERVICE DES ENTREPRISES DES MÉTIERS D'ART ET DU PATRIMOINE

Afin de favoriser la préservation et la valorisation de l'important patrimoine caractérisant le territoire francilien, des actions de formation dédiées aux métiers de l'artisanat d'art, de la culture et des métiers du bâtiment liés au patrimoine bâti sont soutenues par la Région. Dans le cadre de ses compétences, celle-ci assure ainsi le financement des formations en apprentissage, des formations professionnelles continues à destination des demandeurs d'emploi et l'investissement dans les lycées professionnels.

La Région soutient le développement des métiers d'arts et du patrimoine au sein des lycées franciliens dont elle a la compétence. Elle contribue ainsi à proposer une offre très diversifiée de formations scolaires liées au patrimoine dans les domaines suivants : maçonnerie et pierre, couverture, charpente, verre, métal, bois, céramique, décor et objets, tapisserie, design, etc. Au total, une trentaine de formations est dispensée depuis la fin de la troisième jusqu'en post-bac auprès de 2 000 lycéens dans 41 lycées franciliens. Plus de 40 % des formations dispensées sont du niveau CAP et près de 20 % du niveau bac pro.

Concernant la formation des jeunes en apprentissage, la Région est engagée depuis de nombreuses années dans le soutien aux centres de formation d'apprentis (CFA) formant aux métiers d'art et du patrimoine ou menant à ces métiers. Elle contribue tout d'abord au fonctionnement des CFA en finançant chaque année la formation de 1 500 jeunes aux métiers d'art et du patrimoine à hauteur de 2,8 millions d'euros. Un effort qui s'élève à 60 millions d'euros pour 17 500 jeunes si l'on inclut l'ensemble des formations menant aux métiers d'art et du patrimoine. En outre, elle intervient en investissement afin d'améliorer les bâtiments, plateaux techniques et équipements mis à la disposition des apprentis dans le cadre de leur formation : plus de 3 millions d'euros ont été investis depuis 2010 pour faciliter l'apprentissage des jeunes sur ces métiers en constante évolution.

Le soutien régional s'avère donc indispensable pour assurer la pérennité de cette offre de formation initiale d'excellence au plus près des chantiers structurants qui s'annoncent en Île-de-France.



Chantier de restauration.

Concernant la formation des demandeurs d'emploi, pour répondre aux besoins de formation identifiés à l'échelle des territoires selon des priorités exprimées par les professionnels de ces secteurs professionnels spécifiques et correspondant à des emplois à fort déficit de candidats, la Région a pu proposer sur la période 2018-2019 plus de 1 000 places de formation pour environ 8,3 millions d'euros au sein des trois dispositifs suivants :

- **Le Programme régional de formations aux métiers** propose des formations professionnalisantes dans le domaine de l'artisanat d'art (reliure, dorure, broderie, ébénisterie ou tapisserie d'ameublement en décors). 208 places sont ainsi financées pour près de 2 millions d'euros sur 2018-2019.
- **Le dispositif Programme régional de formation pour l'emploi** met à disposition des formations qualifiantes dans les domaines de la culture et du bâtiment. Pour les périodes 2018-2019 et 2019-2020, 159 places sont financées dans les métiers de la culture pour un montant total de 1,14 million d'euros (hors financement PACTE). Les métiers tels que costumier, peintre en décor et sonorisateur sont représentés. Pour les périodes 2018-2019 et 2019-2020, 552 places sont financées dans les métiers du bâtiment pour un montant total de 4,5 millions d'euros (hors financement PACTE). Les métiers les plus représentatifs sont entre autres maçon, charpentier, peintre en bâtiment et menuisier.
- **Le dispositif Aide individuelle régionale vers l'emploi** permet d'accéder à une liste de formations non couvertes par les grands programmes régionaux car moins favorables à l'accès à l'emploi ou assorties de promesse d'embauche lorsqu'un employeur ne trouve pas les compétences attendues. Les métiers concernés sont notamment ceux de bijoutier, joaillier, doreur à la feuille ou décorateur. En 2018-2019, le cumul des formations représente 93 places pour un montant total de 810 000 euros.

Par ailleurs, la Région peut mobiliser ses dispositifs d'insertion professionnelle prenant en charge les jeunes peu ou pas qualifiés pour favoriser auprès d'eux la connaissance des métiers liés à l'artisanat patrimonial et les opportunités d'emploi. Ce sont ainsi près de 15 000 jeunes qui pourraient être sensibilisés et, pour ceux qui seraient candidats à ces métiers, elle peut organiser des parcours à même de les faire accéder aux formations qualifiantes ou en apprentissage menant à ces carrières.

LE PACTE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES (PRIC)

Le PRIC est la traduction opérationnelle et concrète des orientations nationales posées par le Plan d'investissement dans les compétences (PIC). Il est porté directement par la Région pour compléter et renforcer sa politique et ses dispositifs en matière d'emploi et de formation.

Ce plan vise à construire une société des compétences en formant 1 million de jeunes et autant de demandeurs d'emploi d'ici la fin 2022. Il propose des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leurs contenus au regard de l'économie en temps réel et de façon prospective. Il garantit l'accès des publics fragiles par la consolidation des compétences clés. Il a pour ambition de renouveler la pédagogie des apprentissages par « le faire » et porte une attention renforcée à l'accompagnement individuel. Il privilégie l'adaptation des compétences à la compétitivité des entreprises avec une offre de formation plus agile et innovante notamment pour celles qui rencontrent des difficultés à recruter. Au total, le Pacte francilien devrait bénéficier à 80 000 personnes. La dotation de cet appel à projets est de 17,5 millions d'euros.

Ainsi, la construction d'un référentiel de compétences partagé entre les organismes de formation appelé « carte de compétences régionale » participe directement de cet objectif de sécurisation des trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes. Il concerne particulièrement les métiers du bâtiment en lien avec les enjeux de restauration en accompagnant les problématiques emploi/compétences des chantiers économiques structurants du territoire francilien tel que le chantier de Notre-Dame de Paris ou le remontage de la flèche de la basilique de Saint-Denis.

Menuisiers pendant les travaux de l'abbaye de Royaumont (95).

PROMOUVOIR LES MÉTIERS D'ART ET DU PATRIMOINE

Les métiers d'art et du patrimoine souffrent d'un déficit d'image : peu connus des jeunes et de leurs familles, ils peinent à attirer les salariés et indépendants de demain. La loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel renforce les compétences régionales en matière d'orientation et d'information métiers. Pour les Régions, déjà en charge du service public régional de l'orientation (SPRO) depuis 2014, l'ambition est renouvelée avec des modalités d'action qui se devront d'être innovantes pour informer au mieux les publics scolaires, étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi et salariés.

La *Stratégie régionale de l'information et de l'orientation tout au long de la vie* adoptée le 28 mai 2019 par la Région Île-de-France permet d'envisager des actions fortes en faveur de la promotion des métiers d'art et du patrimoine en s'appuyant sur deux outils régionaux transversaux :

- **Le portail Oriane.info** : lancé en mars 2018 et continuellement mis à jour, Oriane a vocation à ce que collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, salariés et demandeurs d'emploi puissent s'orienter vers les bonnes formations, trouver un emploi près de chez eux et dans les domaines les plus proches de leurs compétences. Oriane doit promouvoir les formations aux métiers d'art et du patrimoine par la présentation d'actualités dédiées et la mise en valeur de parcours de formation d'excellence.
- **L'Agence Oriane pour l'orientation, l'emploi et la formation**, chargée d'assurer la qualité des informations diffusées à destination des Franciliens et de répondre aux priorités régionales : revalorisation des métiers industriels, lutte contre l'autocensure chez les jeunes filles, les femmes et les jeunes scolaires, information sur les métiers en tension, prospection sur les métiers d'avenir. Les métiers d'art et du patrimoine, qui vont faire face à des besoins de recrutement conséquents dans le cadre des grands chantiers de rénovation qui s'annoncent, doivent faire l'objet d'un traitement spécifique dans le cadre de cette agence.

ENCOURAGER ET SOUTENIR L'INNOVATION

Le Comité métiers d'art et innovation

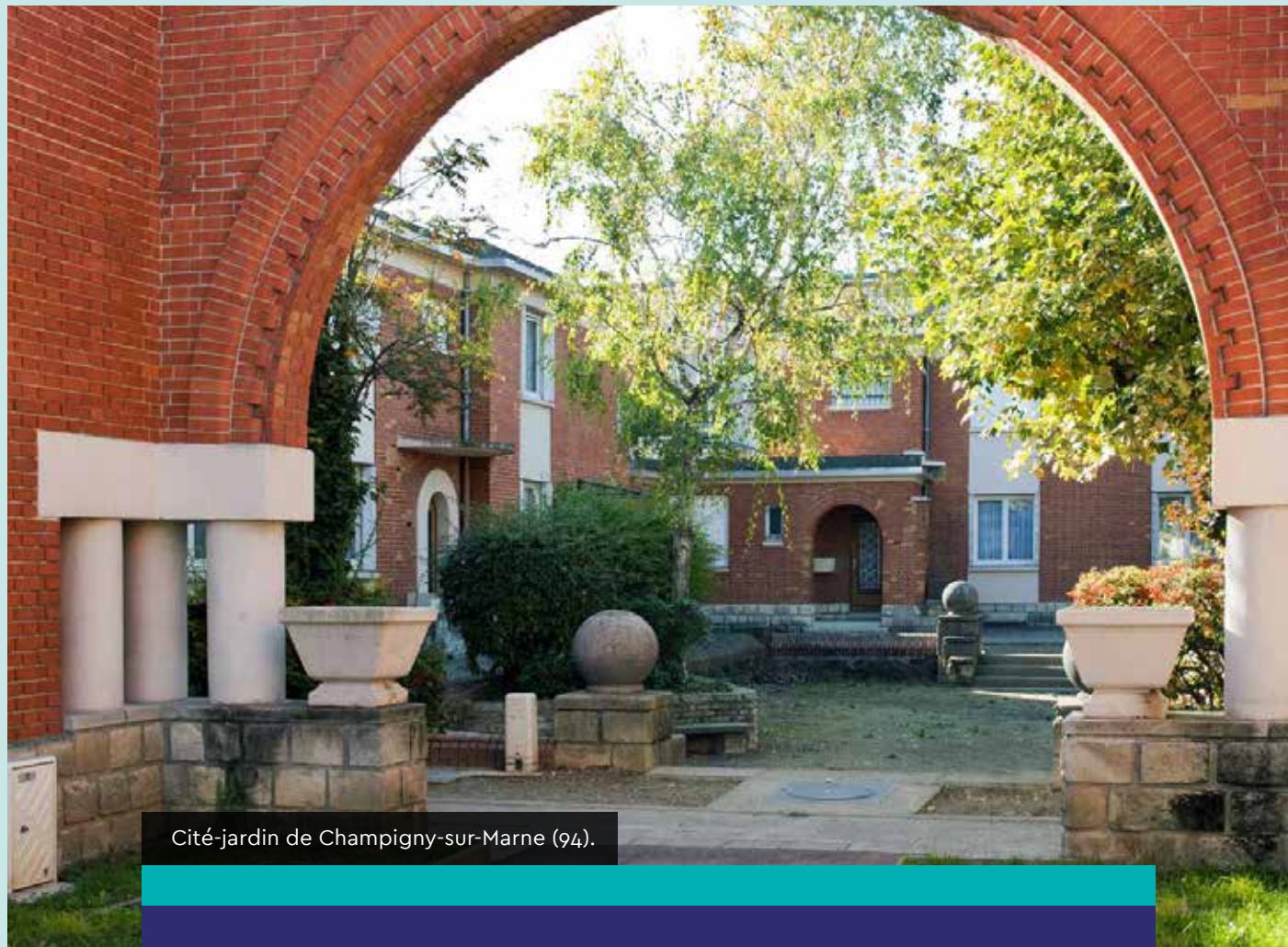
Soucieuse de favoriser l'accès à l'innovation pour les professionnels, la Région a mis en place un comité de réflexion sur la thématique « métiers d'art et innovation », copiloté par la Région et Jean-Luc François, couturier et directeur de l'association du même nom. Ce Comité, qui réunit les partenaires de différents secteurs (Compagnons du Devoir et du Tour de France, Union française de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie, des pierres et des perles, Fédération des cristalleries et verreries à la main et mixtes, DÉFI-Mode...) mène une mission d'étude et d'accompagnement en coconstruction avec les professionnels et partenaires, afin de favoriser la diffusion de l'innovation dans les métiers d'art.

Le programme Pépité Start'up Île-de-France

La Région Île-de-France, en partenariat avec les huit Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (Pépité) franciliens et Schoolab, propose aux étudiants ayant un projet de start-up de suivre un programme d'accompagnement exceptionnel : Pépité Start'up Île-de-France. À l'issue d'un appel à candidatures, les lauréats bénéficient de six mois d'accompagnement au sein du campus Station F à Paris, comprenant, outre un espace de travail, un coaching par un entrepreneur du secteur concerné, des conseils par des experts, la participation à des ateliers pour monter en compétences. Depuis deux ans, 86 start-up ont ainsi été accompagnées, dont certaines dans le secteur du patrimoine :

- **Parlons français (Prix Pepite 2019)** : maison d'édition de design artisanal dont l'objectif est de valoriser les métiers d'art et le patrimoine. À travers des démarches authentiques et innovantes, elle revisite les objets et accessoires du vestiaire, apportant les métiers d'art au plus près de soi.
- **Ask Mona** est un assistant personnel qui donne des idées de sorties culturelles personnalisées et gratuites. Expos, musées, monuments, spectacles, lieux insolites... Ask Mona discute avec ses 48 000 utilisateurs sur Facebook Messenger et sur le site dédié pour leur donner des idées de sorties culturelles en fonction de leurs envies partout en France.

Pus d'informations sur : idf.pepitestartup.com



Cité-jardin de Champigny-sur-Marne (94).

Favoriser la recherche

Le patrimoine culturel et naturel est au cœur de nos sociétés. À travers le tourisme et les industries créatives, la recherche scientifique sur le patrimoine engendre des retombées économiques importantes. Rendre ce patrimoine plus accessible à tous, le protéger, mieux le connaître et comprendre son histoire favorisent un dialogue interculturel essentiel à la cohésion sociale. Avec l'émergence de nouvelles thématiques de recherche, de développements méthodologiques innovants, ainsi qu'avec le renforcement des collaborations interdisciplinaires entre sciences expérimentales et sciences de l'homme et de l'environnement, la recherche dans le domaine connaît actuellement un profond renouveau, que la Région Île-de-France soutient sur la scène internationale.

Un réseau unique au monde : le Domaine d'intérêt majeur (DIM)

Matériaux anciens et patrimoniaux

L'originalité de ce réseau (DIM) repose sur sa forte dimension pluridisciplinaire : il s'attache au développement des connaissances propres aux matériaux anciens en faisant dialoguer la physique, la chimie, l'informatique, les sciences de l'environnement, la biologie avec l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie, la paléontologie et les sciences des textes. Le réseau rassemble plus de 700 scientifiques (œuvrant dans plus de 90 laboratoires) et une vingtaine de partenaires du monde socio-économique. La politique de valorisation qu'il développe privilégie l'instrumentation, le big data et le multimédia, la restauration du patrimoine, la formation. Depuis ses débuts, le DIM a soutenu près de 90 projets (1/3 sont des projets d'équipement pour environ 3 millions d'euros, 2/3 rassemblent des allocations doctorales et post-doctorales, stages, films, événements, séjours de chercheurs invités pour environ 2,5 millions d'euros). Le DIM soutient ainsi une recherche qui étudie aussi bien la composition des encres dans les manuscrits médiévaux comme révélateur de l'activité d'écriture, les « routes » empruntées par les éleveurs et les caprinés domestiques vers l'Afrique australe à partir de la datation de restes osseux et dentaires, les mondes sociaux du XVIII^e autour du bleu de Prusse, etc.

Des équipements de premier plan

La Région Île-de-France héberge des instruments majeurs : le synchrotron SOLEIL et le laboratoire IPANEMA, l'accélérateur AGLAE au C2RMF, la datation C14 à ARTEMIS, le centre de calcul HPC à l'IDRIS, les plateformes 3D au MNHN, etc. De nouveaux équipements clés sont permis par le DIM comme le scanner de rayons X 2D du CRC au MNHN. Les laboratoires IPANEMA et C2RMF coordonnent la participation de la France au projet d'infrastructure européenne dédiée à l'étude des matériaux du patrimoine culturel et naturel, E-RHIS.

E-RHIS répondra aux problèmes expérimentaux que posent la connaissance et la conservation des matériaux du patrimoine. Pour ce faire, elle met en place un accès transnational à des technologies de pointe (synchrotron, faisceaux d'ion, laser, méthodes portables, etc.) et à des archives scientifiques. Le projet a été inscrit sur les feuilles de route européenne et nationale des infrastructures de recherche en 2016.

Des événements exceptionnels

Le laboratoire IPANEMA et l'Académie des sciences de France ont organisé la rencontre mondiale « Patrimoines, sciences et technologies » en février 2019 en partenariat avec 20 académies du monde entier. La manifestation a réuni 1 500 participants au cours d'une semaine d'événements scientifiques et grand public. Une déclaration solennelle y a été adoptée : « Patrimoines, sciences et technologies, une chance pour nos sociétés et l'économie mondiale. »

Formation

Plusieurs dispositifs originaux de formation en relation étroite avec la recherche ont été mis en place dans le cadre du DIM. Un professorat invité d'intérêt régional a été expérimenté avec le séjour de Laurent Romary. Ce spécialiste mondialement connu des données du patrimoine a ainsi pu interagir avec de nombreux étudiants franciliens. Le principe se poursuit avec la mise en place d'une formation avancée en imagerie de rayons X organisée au niveau francilien par Sam Webb, professeur invité et responsable de l'imagerie au synchrotron américain de Stanford. S'est également mise en place une collaboration originale avec une classe de seconde du lycée Racine à Paris (8^e) sur la notion d'œuvre. Un enjeu fort, travaillé avec l'Académie des sciences, est l'identification de nouveaux métiers du patrimoine en relation avec l'analyse, la restauration et les sciences des données, pour lesquelles l'offre de formation est en pleine réflexion au niveau francilien.

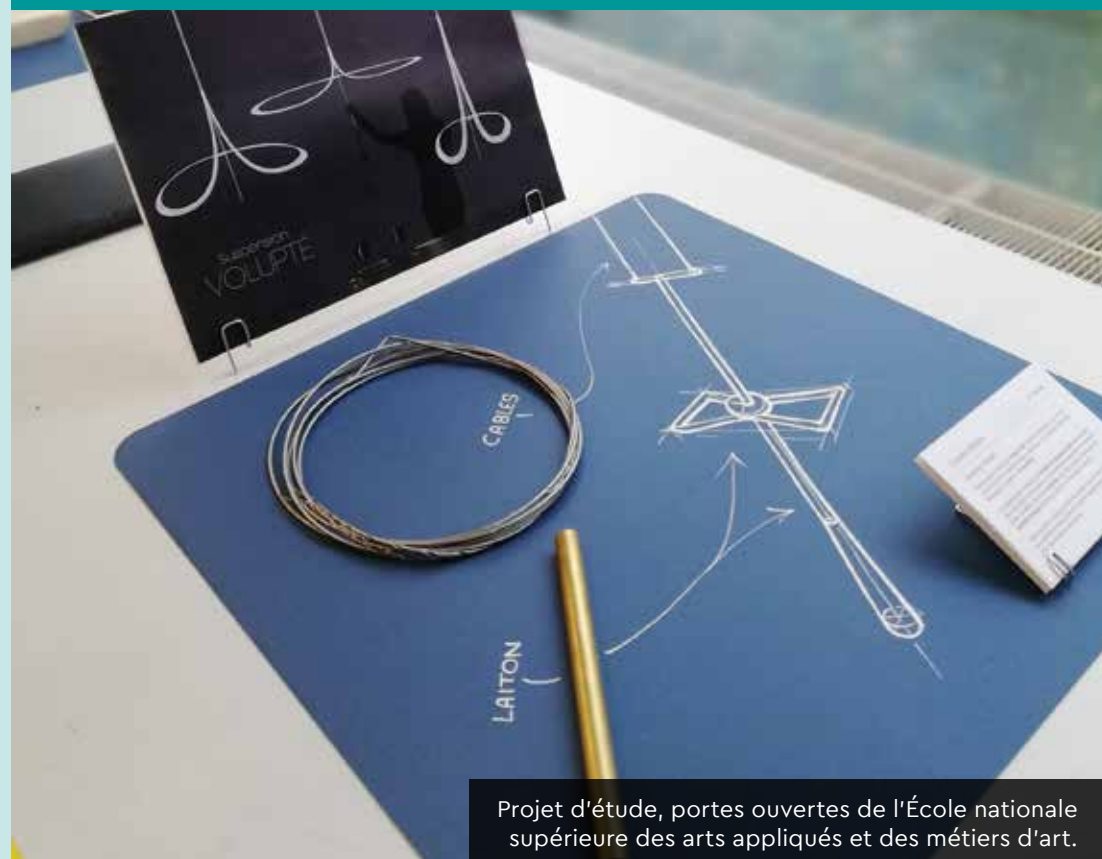
LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

La Région soutient, à hauteur de 50 000 euros par an pour chacun, deux projets de Campus des métiers et des qualifications dans le domaine des arts et du patrimoine, dans le respect de la tradition française du compagnonnage : celui dit des « Chantiers de Versailles », situé dans les Écuries du château, et celui dit « Paris Gobelins » sur les métiers d'arts et du design. Ces deux projets s'inscrivent dans la nouvelle catégorie excellence créée par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer.

Le projet des Gobelins, porté par l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art (ENSAAMA) et incarné par le Mobilier national, entend tirer pleinement parti de la situation exceptionnelle de Paris en termes d'écoles, de lieux de formations secondaires et supérieures. Le tout, pour fédérer un large réseau d'acteurs autour de cette filière complexe et protéiforme et pour travailler sur les besoins des entreprises et l'ensemble des recruteurs, y compris les établissements publics nationaux, l'attractivité des métiers et le continuum de formation. Il mettra en place le cluster dont la filière a besoin pour décloisonner et permettre la mise en synergie des acteurs.

Le projet des Chantiers de Versailles offre un site exceptionnel pour mettre à l'honneur l'ensemble des métiers du château : patrimoine bâti, art et design, horticulture, gastronomie, accueil et tourisme. Conçu à la fois comme un lieu de conservation d'un savoir-faire, un lieu innovant et de recherche, un lieu de formation et un fablab, ce projet porté par l'université de Cergy, entend initier le public et créer une synergie nouvelle entre les différents niveaux de formation afin d'améliorer le niveau de compétences des apprenants.

Loin d'être concurrents, ces deux projets s'inscrivent en complémentarité, notamment dans le cadre des chantiers de France, de l'attractivité et du rayonnement de l'Île-de-France à l'échelle nationale et dans le monde. Ils sont articulés aux stratégies régionales en matière de patrimoine, de soutien aux artisans et métiers d'arts, de formation initiale et professionnelle, d'innovation, de recherche et d'enseignement supérieur. Ils répondent aux priorités de l'exécutif régional notamment en matière d'orientation tout au long de la vie et de dynamiques territoriales dans le cadre des bassins d'emploi.



Projet d'étude, portes ouvertes de l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art.

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DES PROGRAMMES DE CONSTRUCTIONS INNOVANTES QUI ENRICHISSENT LE PATRIMOINE EXISTANT

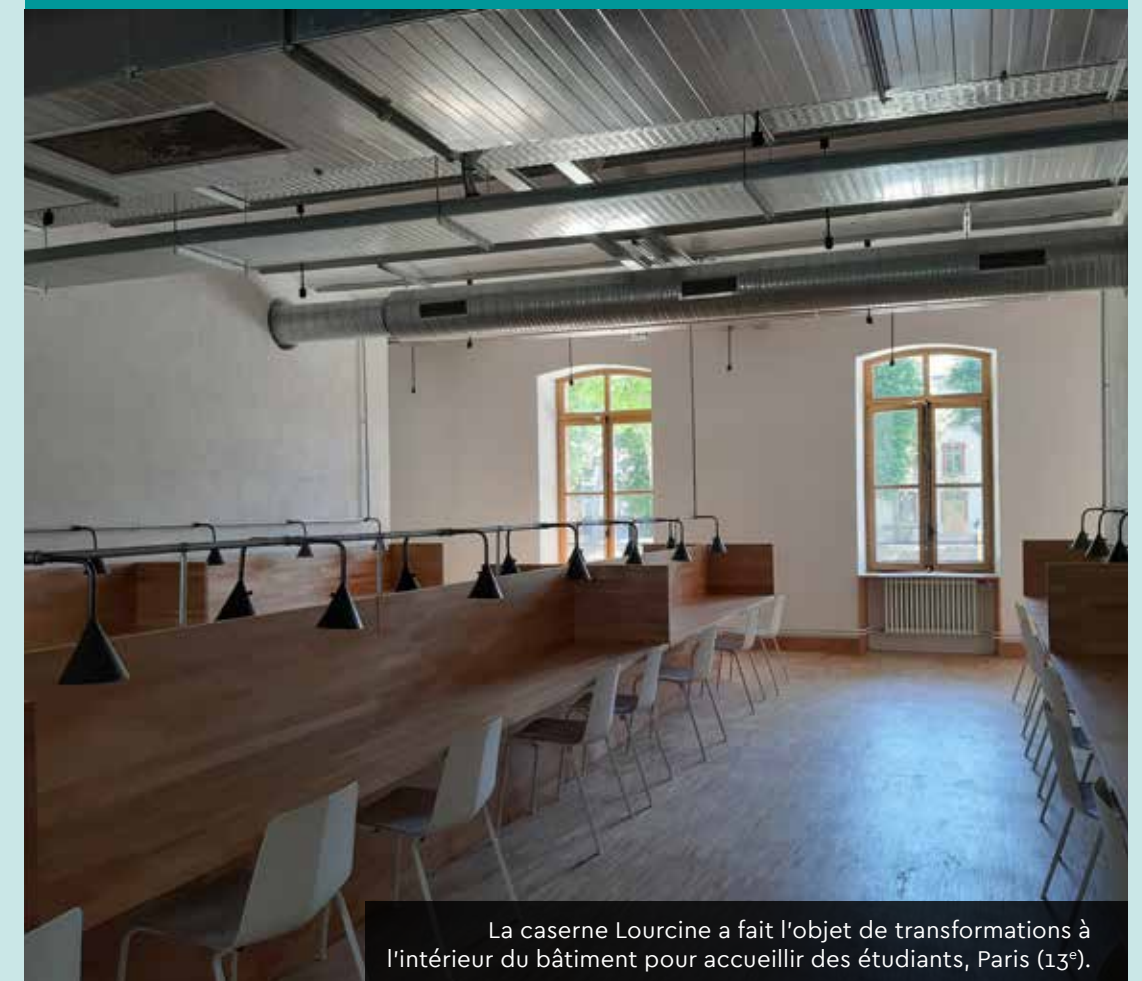
Les opérations immobilières menées par la Région dans le secteur de l'enseignement supérieur, dans le cadre des Contrats de plan État-Région (CPER), réhabilitent ou transforment le patrimoine existant. C'est le cas pour la Maison de l'étudiant à Marne-la-Vallée (77) et la caserne de Lourcine à Paris (13^e).

Maison de l'étudiant de l'université Paris-Est Marne-la-Vallée

L'originalité de ce projet réside dans la mixité du programme, qui comprend à la fois la réhabilitation d'un corps de ferme du XVII^e siècle et la construction de bâtiments neufs. Il fait appel à du béton de chanvre et des résilles métalliques. L'agence parisienne Belus & Henocq a signé la rénovation complète de cette bâtisse qui s'inscrit au sein de l'ensemble de la ferme de la Haute Maison, patrimoine briard du XVII^e siècle caractérisé par les douves conservées de l'ancienne ferme fortifiée. Ce projet global a été lauréat du Off du Développement durable 2017 et a fait l'objet d'une labellisation HQE bâtiment tertiaire.

Caserne Lourcine

Avec plus de 43 000 étudiants et des effectifs qui augmentent, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a lancé dès 2011 le vaste chantier du campus Port-Royal. Ainsi, aux installations du centre René-Cassin, s'ajoutent celles du site Lourcine, au 37, boulevard Port-Royal à Paris (13^e), constitué de quatre bâtiments construits à des époques différentes autour d'une place d'armes centrale. L'apparence extérieure a été conservée, à l'exception de la création d'escaliers extérieurs aux extrémités du bâtiment 2. L'amphithéâtre a été réalisé sur l'espace du parking souterrain et l'intérieur des bâtiments a été totalement repensé pour répondre à la fonctionnalité des lieux. L'opération est financée par la Région Île-de-France à hauteur de 6,42 millions d'euros.



La caserne Lourcine a fait l'objet de transformations à l'intérieur du bâtiment pour accueillir des étudiants, Paris (13^e).

IV. Patrimoine et coopération internationale



Médina de Casablanca.

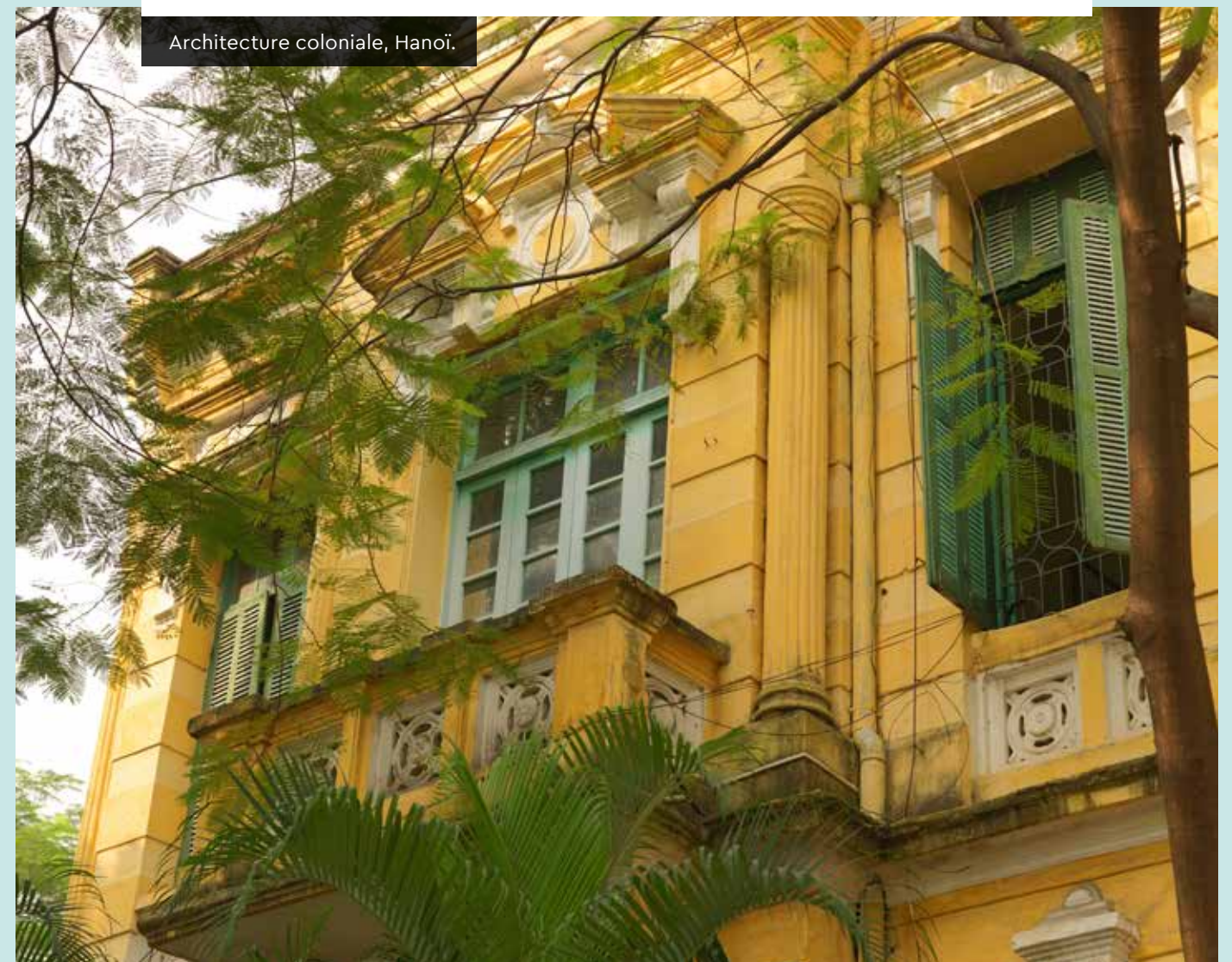
Dans le cadre de son action internationale, la Région développe des projets de coopération et d'aide à la reconstruction ayant pour objet de restaurer et de valoriser le patrimoine de territoires étrangers ou de promouvoir le patrimoine d'Île-de-France à l'international, en mobilisant les meilleurs savoir-faire franciliens dans ce domaine. Les accords de coopération conclus depuis 2016 avec la Wilaya d'Alger, le Grand Tunis, la Région de Casablanca-Settat, la Province du Zhejiang (Chine), de même que le programme d'action avec Hanoï adopté en 2018, identifient explicitement la préservation du patrimoine comme un sujet prioritaire de ces partenariats, impliquant la mobilisation de l'expertise francilienne.

- En Algérie, l'Institut Paris Région (ex IAU) et les ateliers Jean Nouvel accompagnent ainsi la Wilaya d'Alger dans son objectif de sauvegarde et de mise en valeur de son patrimoine architectural : l'IPR apporte une assistance technique à la Wilaya dans le pilotage du projet, ainsi qu'un appui particulier au projet d'insertion urbaine et de reconversion du palais Dar El Hamra en équipement culturel métropolitain ; les ateliers Jean Nouvel travaillent à l'élaboration d'une vision architecturale et urbaine de la Casbah et à la définition d'une programmation de réhabilitation. Initiés en 2018 (soutenus par la Région pour un montant 960 000 euros), ces projets sont suspendus à l'évolution de la situation algérienne.

- À Madagascar, la Région Île-de-France appuie depuis 2014 la Commune urbaine d'Antananarivo (CUA) dans son projet de faire inscrire au Patrimoine mondial de l'Unesco la Haute Ville d'Antananarivo. Le site a ainsi été inscrit sur la liste indicative de l'Unesco en 2016. L'inscription sur la liste définitive permettra de préserver l'identité de la ville à travers la sauvegarde, la protection et la valorisation des éléments architecturaux et patrimoniaux. Le label Unesco donnera une très forte visibilité touristique au site et soutiendra le développement économique de la capitale et du pays. Le dossier d'inscription sera réalisé par l'IPR dans le cadre d'une assistance technique apportée à la CUA (subvention de 200 000 euros accordée à l'IPR en 2019).

- En Irak, l'aide régionale s'élève à 490 000 euros pour la création et l'équipement d'un espace culturel et éducatif dédié à la francophonie au sein de la Faculté de droit de l'université de Mossoul.

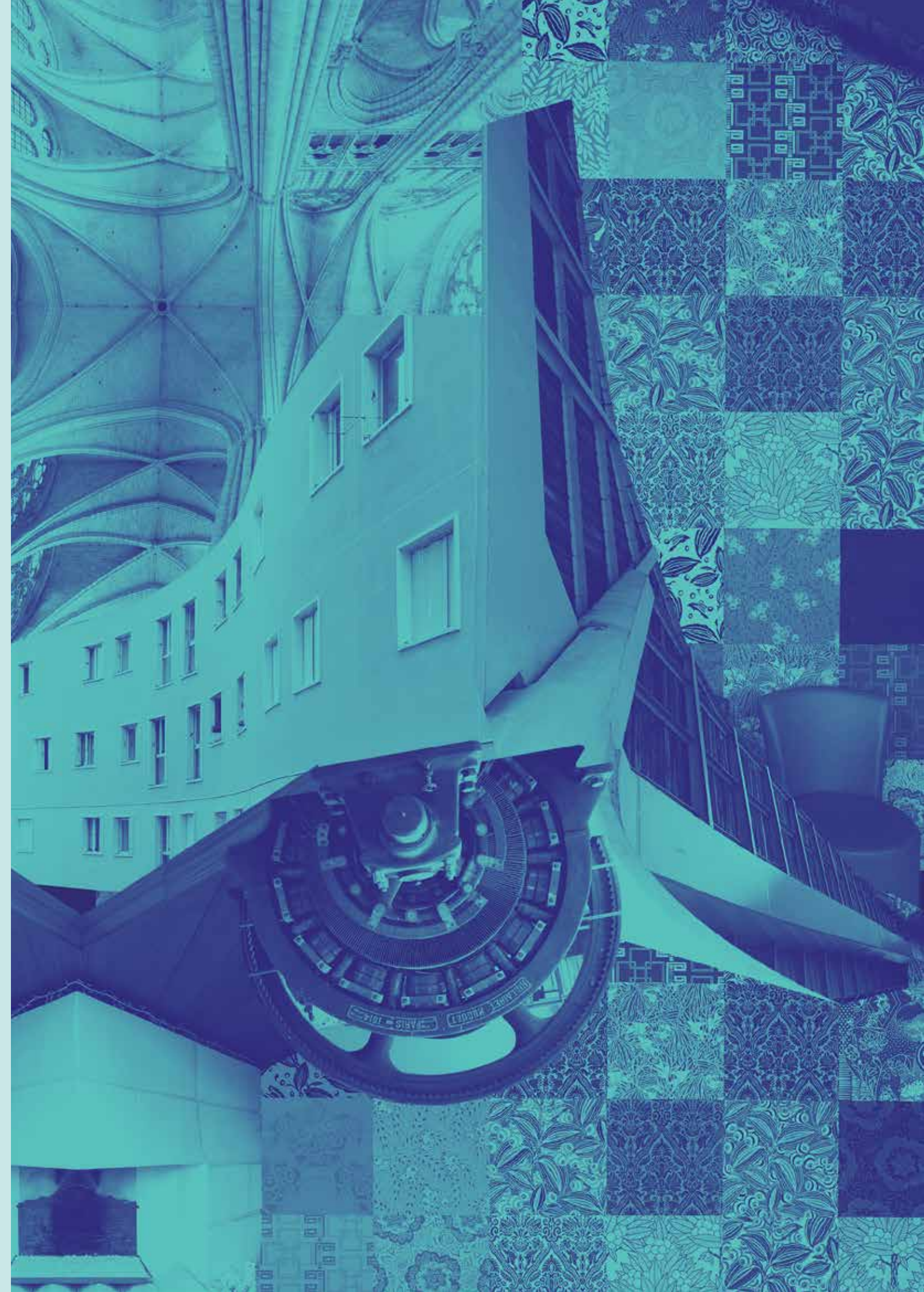
- En Israël, la Région a également soutenu la promotion du patrimoine gastronomique français par un soutien à hauteur de 72 000 euros à la 6^e édition de la Semaine de la gastronomie française en Israël (février 2018).



Architecture coloniale, Hanoï.

LES CRÉDITS PHOTOS

- p.10 © Philippe Ayrault, Région Île-de-France, 2018
- p.11 © Stéphane Asseline, Région Île-de-France, 2017
- p.11 © Laurent Kruszyck, Région Île-de-France, 2011
- p.12 © Julie Corteville, Région Île-de-France, 2019
- p.13 © Laurent Kruszyck, Région Île-de-France, 2019
- p.14 © Stéphane Asseline, Région Île-de-France, 2011
- p.15 © S. Kowalski, 2017
- p.16 © Philippe Ayrault, Région Île-de-France, 2015
- p.16 © Laurent Kruszyck, Région Île-de-France, 2017
- p.17 © François Thion
- p.17 © Sophie Brändström
- p.18 © N. Becq
- p.19 © Philippe Ayrault, Région Île-de-France, 2019
- p.20 © Laurent Kruszyck, Région Île-de-France, 2018
- p.21 © Laurent Kruszyck, Région Île-de-France, 2010
- p.21 © Laurent Kruszyck, Région Île-de-France, 2019
- p.22 © Philippe Ayrault, Région Île-de-France, ADAGP, 2016
- p.23 © Ville de Provins
- p.24 © Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France, 2015
- p.25 © Région Île-de-France, 2014
- p.26 © Façon de penser
- p.27 © Philippe Ayrault, Région Île-de-France, 2008
- p.28 © Façon de Penser, 2019
- p.29 © Philippe Ayrault, Région Île-de-France, 2019
- p.30 © Michel Jourdeuil
- p.31 © Philippe Ayrault, Région Île-de-France, 2019
- p.32 © Laurent Kruszyck, Région Île-de-France
- p.33 © Région Île-de-France, 2016
- p.34 © Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France, 2017
- p.34 © Philippe Ayrault, Région Île-de-France, 2019
- p.36 © Stéphane Asseline, Région Île-de-France, 2009
- p.38 © Laurent Kruszyck, Région Île-de-France, 2016
- p.39 © Marie Genel / Picturétank
- p.40 © DR
- p.42 © Office du tourisme Champigny-sur-Marne
- p.44 © Julie Corteville, Région Île-de-France, 2019
- p.45 © DR
- p.46 © Rais67 – Own work, CC BY-SA
- p.47 © Stéphane Asseline, Région Île-de-France, 2009





Région Île-de-France
2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr



RegionIleDeFrance



iledefrance



iledefrance